

Guide à l'attention de l'impétrant de la  
Régionale Bruxelloise des Étudiants  
Louvanistes



Rédigé en juillet 1997 par Frédéric Amez (GM CII-CIII)  
Mis à jour en août 2008 par Sascha Michels (GM CXIII-CXIV)  
Mis à jour en septembre 2010 par Xavier Girard (GM CXV-CXVI)  
Mis à jour en octobre 2013 par Laurent Lorthioir (GM CXVII-CXIX)

# Table des matières

|          |  |           |
|----------|--|-----------|
| <b>1</b> | <b>La Bruxelloise</b>  | <b>6</b>  |
| 1.1      | Les origines . . . . .   | 6         |
| 1.2      | La Bruxelloise aujourd’hui . . . . .                           | 6         |
| 1.3      | Les chants des Bruxellois . . . . .                            | 7         |
| 1.3.1    | Le chant de la Gé Bruxelloise (G. Brigode) . . . . .           | 7         |
| 1.3.2    | Le chant de l’UBEL . . . . .                                   | 8         |
| 1.3.3    | Les chants de la Régionale Bruxelloise . . . . .               | 9         |
| 1.3.4    | Le ban bruxellois . . . . .                                    | 9         |
| 1.4      | Les distinctions . . . . .                                     | 10        |
| 1.5      | Le drapeau . . . . .   | 10        |
| 1.6      | Les présidents . . . . .                                       | 11        |
| <b>2</b> | <b>La calotte</b>  | <b>14</b> |
| 2.1      | Les origines . . . . .   | 14        |
| 2.2      | Le port de la calotte . . . . .                                | 15        |
| 2.3      | La description et la lecture d’une calotte . . . . .           | 15        |
| 2.3.1    | La description de la calotte . . . . .                         | 15        |
| 2.3.2    | Lecture de la calotte . . . . .                                | 15        |
| <b>3</b> | <b>Le passage de calotte</b>                                   | <b>22</b> |
| 3.1      | Aperçu historique . . . . .                                    | 22        |
| 3.2      | La corona . . . . .  | 22        |
| 3.2.1    | Principes généraux . . . . .                                   | 23        |
| 3.2.2    | Les règles . . . . .   | 23        |
| 3.2.3    | L’esprit . . . . .   | 24        |
| 3.2.4    | Déroulement habituel . . . . .                                 | 24        |
| 3.3      | Les exigences pour le passage de calotte . . . . .             | 25        |
| <b>4</b> | <b>Bruxelles</b>   | <b>27</b> |
| 4.1      | Histoire de Bruxelles (979-1831) par Sascha Michels . . . . .  | 27        |
| 4.1.1    | La naissance de Bruxelles : entre légende et réalité . . . . . | 27        |
| 4.1.2    | Les échevins . . . . .   | 28        |
| 4.1.3    | La vie dans une ville en expansion . . . . .                   | 29        |

|        |   |    |
|--------|---|----|
| 4.1.4  | La Joyeuse Entrée et la guerre de succession du Brabant   | 29 |
| 4.1.5  | La construction de la seconde enceinte . . . . .  | 30 |
| 4.1.6  | Grandeur et décadence de l'industrie drapière. La canal de Willebroek ou la victoire de Bruxelles sur Malines                                 | 30 |
| 4.1.7  | Une grande ferveur religieuse . . . . .   | 31 |
| 4.1.8  | Le Meyboom . . . . .  | 32 |
| 4.1.9  | Heures sombres : Charles le Téméraire dans la toile de Louis XI . . . . .   | 34 |
| 4.1.10 | La capitale des Pays-Bas espagnols : la montée de la puissance habsbourgeoise au son du glas . . . . .  | 35 |
| 4.1.11 | Marguerite d'Autriche gouvernante . . . . .   | 35 |
| 4.1.12 | Une ville de cour . . . . .   | 36 |
| 4.1.13 | La gouvernante sans faiblesses de Marie de Hongrie . .  | 37 |
| 4.1.14 | La visite de l'infant Philippe . . . . .  | 37 |
| 4.1.15 | L'abdication de Charles Quint . . . . .   | 39 |
| 4.1.16 | La rupture des 17 provinces : un malaise grandissant .  | 39 |
| 4.1.17 | Philippe II s'en va en répandant les pommes de discorde   | 40 |
| 4.1.18 | Le compromis et la conspiration des nobles. L'arrivée du duc d'Albe, ange exterminateur de Philippe II . . .                                  | 40 |
| 4.1.19 | Sous le régime de l'intolérance : une république calviniste   | 41 |
| 4.1.20 | La clémence d'Alexandre Farnèse . . . . .   | 42 |
| 4.1.21 | Enfin les archiducs Albert et Isabelle . . . . .  | 43 |
| 4.1.22 | A nouveau les fêtes . . . . .   | 43 |
| 4.1.23 | Les conséquences de la mort de l'archiduc . . . . .   | 43 |
| 4.1.24 | La charnière grinçante des XVII <sup>e</sup> et XVIII <sup>e</sup> siècles : dans la tourmente des guerres de conquête de Louis XIV . . . . . | 44 |
| 4.1.25 | Le bombardement français de 1695 . . . . .  | 44 |
| 4.1.26 | Le régime d'Anjou . . . . .   | 45 |
| 4.1.27 | L'incendie du Palais de Coudenberg . . . . .  | 46 |
| 4.1.28 | A nouveau, la guerre et l'occupation de Bruxelles par la France . . . . .   | 46 |
| 4.1.29 | Le despotisme trop peu éclairé de Joseph II et la révolution brabançonne . . . . .  | 47 |
| 4.1.30 | Le régime français : le temps des illusions . . . . .   | 47 |
| 4.1.31 | Bruxelles reléguée au rang de chef-lieu de département  | 48 |
| 4.1.32 | L'apaisement sous le Consulat de Napoléon . . . . .   | 49 |
| 4.1.33 | Une certaine résistance sous l'Empire . . . . .   | 49 |
| 4.1.34 | La libération . . . . .   | 50 |
| 4.1.35 | L'Europe victorieuse à Waterloo. Bruxelles et la Belgique sous domination hollandaise . . . . .   | 50 |
| 4.1.36 | Bruxelles, capitale du Royaume des Pays-Bas, avec La Haye . . . . .   | 50 |

|          |  |           |
|----------|--|-----------|
| 4.1.37   | Une contestable politique mais une réussite économique avérée . . . . .      | 51        |
| 4.1.38   | L'union des opposants et les premiers signes de révoltes                     | 52        |
| 4.1.39   | Une révolution inattendue mais assumée . . . . .                             | 52        |
| 4.1.40   | La naissance de l'Etat belge : l'erreur du roi Guillaume                     | 53        |
| 4.1.41   | Le choix de la monarchie constitutionnelle . . . . .                         | 55        |
| 4.2      | Bruxelles, capitale du Royaume de Belgique et capitale de l'Europe . . . . . | 56        |
| 4.3      | Le Manneken Pis . . . . .  | 57        |
| 4.3.1    | Historique . . . . .   | 57        |
| 4.3.2    | Légendes . . . . .   | 58        |
| 4.4      | La Grand-Place . . . . .   | 62        |
| 4.5      | Les communes . . . . .   | 63        |
| <b>5</b> | <b>Les chants sacrés</b>   | <b>64</b> |
| 5.1      | Gaudeamus . . . . .  | 64        |
| 5.2      | Brabançonne . . . . .  | 65        |
| 5.3      | Les Calottins de l'Université . . . . .                                      | 65        |
| 5.4      | Le Chant des Wallons . . . . .   | 66        |

# Avant-Propos

Ce fascicule se veut avant tout pratique. Il n'a aucune prétention scientifique. Il ne fait que rassembler une partie des connaissances que cinq années passées à l'université m'ont apportées en matière de folklore estudiantin. A l'heure où, malheureusement, pour bon nombre d'étudiants le folklore n'est qu'un prétexte à la boisson et aux comportements vulgaires, il est temps de procéder à une description écrite d'un minimum de pratiques courantes de la vie estudiantine traditionnelle. Les plus jeunes d'entre nous pourront ainsi prendre une première connaissance de ces pratiques, ce qui, espérons-le, leur donnera envie d'en savoir plus et de perpétuer un sain esprit estudiantin fait de joyeuse camaraderie.

Les étudiants désireux de passer leur calotte à la Régionale Bruxelloise des Etudiants Louvanistes trouveront ici une source d'information pourra leur être utile. Il reste encore une remarque à faire à propos du contenu de cet ouvrage. Le folklore estudiantin est multiple et changeant. Chaque association a ses particularités et celles-ci peuvent varier d'une époque à l'autre. Je ne peux témoigner que de ce que je connais, c'est-à-dire le folklore des étudiants de l'UCL des années nonante et, en partie, celui du passé tel qu'il m'a été rapporté par la tradition orale, dûment complétée et critiquée par diverses sources écrites. Ce fascicule est donc bien souvent le fruit de choix personnels, dont je suis intimement convaincu du bien-fondé. Mais naturellement, il est du droit de chacun de penser autre chose s'il croit avoir de bonnes raisons de le faire.

Il me faut enfin remercier tous ceux qui ont rendu la rédaction de cette synthèse possible. Il s'agit de toutes les associations dont j'ai la chance d'être membre, de celles qui m'ont invité et de tous les anciens, trop nombreux pour être cités, qui m'ont donné goût à la vie d'étudiant.

Frédéric "Chouchou" Amez  
Praeses 1997-1998

# Introduction

Passer sa calotte est pour beaucoup un moment clef de la vie estudiantine. On garde toujours de ce moment un souvenir impérissable. Alors, autant qu'il soit excellent ! Pour en être sûr, il vaut mieux être bien préparé, afin d'être un impétrant exemplaire. Car un bon impétrant fera, on peut l'espérer, un bon camarade. Et ce sont de bons camarades qui forment les bonnes coronae et garantissent ainsi de bons souvenirs aux impétrants suivants...

Pour préparer les impétrants de la Bruxelloise, voici quelques informations sur la calotte, bien sûr, mais aussi sur leur régionale, ainsi que sur la cérémonie de prise de calotte proprement dite.

# Chapitre 1

## La Bruxelloise

### 1.1 Les origines

Il existe à l'Université Catholique de Louvain une assez vieille tradition d'associations d'étudiants bruxellois. La plus ancienne d'entre elles semble être la Société Générale des Etudiants Catholiques Bruxellois, fondée le 31 janvier 1895 et dont la devise était : "Sans peur ni bravade". La Société Générale, communément appelée la "Gé Bruxelloise", portait bien la marque de son époque. L'apparition de cette association rencontra l'hostilité de l'U.L.B., mais fut unanimement applaudie dans les milieux catholiques vu son militantisme peu commun. La tradition attribue d'ailleurs à son fondateur, Edmond Carton de Wiart, la paternité de la calotte (voir infra). Elle publiait un journal, L'Universitaire Catholique qui a fait, pendant toute la première moitié du XXème siècle, les beaux jours de la presse estudiantine.

Association d'envergure, regroupant finalement tant les étudiants bruxellois de Louvain que ceux de Saint-Louis et de l'ICHEC, la Gé Bruxelloise connut une fin moins glorieuse. En 1953, elle organisa un bal de gala dans une salle proche du Coudenberg. Celui-ci se solda par un tel déficit que la société se révéla insolvable et ne put éviter la dissolution.

Quelques années plus tard, en 1955, une nouvelle association bruxelloise vit le jour : l'Union Bruxelloise des Etudiants de Louvain. Cette nouvelle association, plus modeste par la taille et les ambitions, se présentait plus sous l'aspect d'une association estudiantine "traditionnelle". Ses statuts peuvent encore être consultés aux archives de l'UCL. Malheureusement, à l'instar de plusieurs autres associations régionales, l'UBEL sombra en 1973, lors du transfert de notre Université de Louvain à Louvain-la-Neuve.

### 1.2 La Bruxelloise aujourd'hui

Le transfert de l'UCL hors de la région de langue néerlandaise fut décidé en 1968. Après étude des différentes possibilités, les autorités académiques

portèrent leur choix sur deux sites. Le premier, destiné à accueillir la Faculté de Médecine, était déjà défini bien avant la crise de Louvain. Il s'agissait de terrains situés à Woluwé-Saint-Lambert, en région bruxelloise, où se trouve aujourd'hui le site de Louvain-en-Woluwé. Le second, situé à Ottignies, devait accueillir le reste de l'Université. C'est notre Louvain-la-Neuve d'aujourd'hui. Le transfert de l'UCL fut étalé sur sept ans, et se fit faculté par faculté. Cela explique que pendant les sept années où l'UCL se trouvait répartie sur trois sites, les associations régionales, à vocation intrinsèquement inter-facultaire, eurent bien du mal à survivre. Beaucoup furent mises en veilleuse pendant cette période.

C'est en 1986 que quelques étudiants décidèrent de remettre sur pied une association Bruxelloise à Louvain-la-Neuve : la Régionale Bruxelloise des Etudiants Louvanistes. Malheureusement, il reste peu de traces des débuts de cette régionale, qui est toujours celle que nous connaissons actuellement.

### 1.3 Les chants des Bruxellois

Toute association estudiantine qui se respecte dispose de son chant. Les Bruxellois ne sont pas en reste. Chacun des groupements dont nous avons parlé a eu le sien.

#### 1.3.1 Le chant de la Gé Bruxelloise (G. Brigode)

Marchons ! En avant ! Nous sommes la jeunesse  
Et Saint-Michel nous regarde content  
Dans la folle ivresse  
Des jours dorés de nos vingt ans.

**Ref : Allons, en avant, Camarades,  
Pas de reculade.  
Ohé ... Bourgeois de la cité,  
Place aux calottes de l'Université.**

Et sur nos astrakans brille l'or des insignes  
Et la balance à côté du serpent.  
Que le jus des vignes  
Emplisse les coupes d'argent.

Et les lourds marteaux des toques de science  
Se lèveront pour défendre la Foi.  
Nos frères croyances :  
Le Pays, l'Eglise et le Roi.



### 1.3.2 Le chant de l'UBEL

L'Union Bruxelloise a fait moins de recherches pour son chant. Elle a choisi le refrain d'un chant bien connu des Bruxellois, à savoir le célèbre "Manneken Pis", dû au non moins célèbre Maurice Chevalier. On notera qu'il existe aussi une version flamande de cette chanson.

Au monde il est un endroit  
Où par le chaud et le froid,  
Règn'un joli petit gars  
Généreux soir et matin.  
Devant de nombreux témoins  
Il déverse tout son bien.

**Ref : Manneken Pis, petit gars de Bruxelles.  
Manneken Pis, mignon porte-bonheur.  
Manneken Pis, arrose les plus belles.  
Manneken Pis, arrose tous les coeurs.  
Quand il fait pss, pss  
Et refait pss, pss.  
En douce, il pousse gaiement pss, pss, pss.  
Manneken Pis, une immense innocence  
Sort à plein jet  
De son petit sifflet.**

Les pays peuvent bouger,  
S'énerver, se provoquer,  
Lui, ne daigne pas changer  
Même dans l'adversité.  
Il défend la liberté  
Et le droit de s'exprimer.

Les gens les plus réputés  
Sont venus pour l'admirer  
Et lui ont tous présenté  
Des costumes chamarrés,  
Des vestes emmédailles.  
Ca ne l'a pas enrayé.

Il semble tout contempler  
D'un oeil désintéressé.  
Rien ne paraît l'agacer,  
Tout peut aller à rebours ;  
Oui mais lui, jour après jour,

Il se satisfait toujours.

J'ai la très forte impression  
Qu'il aime cette chanson  
Et la coule à sa façon.  
Et j'irai jusqu'à penser  
Que pour la recommencer  
Il demande à bien bisser.

### 1.3.3 Les chants de la Régionale Bruxelloise

La Régionale Bruxelloise des Étudiants Louvanistes a connu deux chants. Le premier était le célèbre "Millardedjeu!", chanté sur l'air de "Mon beau sapin". Par décision du Président de l'année 1995-1996, ce chant fut remplacé par un autre, aux paroles plus variées.

Il s'agit du "Chant des étudiants bruxellois", déjà chanté au Cercle des Etudiants Bruxellois de l'ULB.

**Ref : J'suis bruxellois voilà pourquoi  
En ville, je suis chez moi.  
Je me promène sur les boulevards  
Au milieu des richards.**

Je vais rue Haute  
Pour faire le Claude  
Chez Jef Trompette  
Au coin de sa charrette.

Et vers une heure,  
Je vais rue Neuve,  
Lécher les plats  
Du restaurant Sarma.

Place De Brouckère,  
Un dernier verre,  
Le treize barré  
Et je vais me coucher, ohé!

### 1.3.4 Le ban bruxellois

Le chant de la Bruxelloise, lorsqu'il est entonné par un membre du comité, est suivi du ban bruxellois. On ne connaît pas avec certitude l'origine

de ce ban, mais il figure déjà dans les statuts de l'Ordre Académique de Saint-Michel, publiés en 1942.

- *Ara - Moukère! (ter)*
- *Allemaal tegelijk! - Fourt!*
- *Manneken - Pis! (ter)*
- *Allemaal tegen de muur! - Psss*

## 1.4 Les distinctions

Dans la plupart des associations, il est d'usage d'accorder des distinctions aux membres ou sympathisants méritants. Ces distinctions sont normalement matérialisées par une médaille communément appelée "vlek" (mot bruxellois s'il en est, signifiant breloque, verroterie, pacotille...). Les vleks de la Bruxelloise ont, si pas la même signification, en tout cas les mêmes dénominations que ceux de feu l'UBEL. Il s'agit de l'Ordre du Manneken-Pis et de l'Ordre de la Biture. L'ordre du Manneke-Pis avait été créé par la SGBEC en 1949, peu de temps avant sa dissolution et consistait en une médaille avec, inscrites au centre, les lettres M.P. ainsi qu'un ruban bleu et blanc. L'UBEL repris l'Ordre et la décoration lors de sa création avec un ruban rouge et vert.

Le Manneken Pis est accordé aux membres de la Bruxelloise en raison de leur dévouement à celle -ci. La Biture est en général accordée aux non-membres s'étant distingués par leurs marques de sympathie ou par les services qu'ils ont rendus à la régionale. Être promu dans l'Ordre du Manneken Pis, est donc, pour un non-membre, un honneur suprême! Chaque ordre compte trois rangs :

### **Ordre du Manneken Pis**

- Chevalier
- Officier
- Commandeur

### **Ordre de la Biture**

- Bitu de Première Classe
- Bitu Chronique
- Bitu Magnifique

## 1.5 Le drapeau

L'histoire du drapeau de la Bruxelloise est tellement pittoresque qu'elle mérite bien d'être racontée ici. Prenons cependant quelques précautions, car il s'agit pour l'instant d'une tradition purement orale ... On raconte que le drapeau de la Gé Bruxelloise a été retrouvé en 1993. En avril de cette année, trois camarades participent à une grande manifestation contre

le séparatisme. A cette occasion, ils font connaissance avec un ancien combattant, qui leur prétend détenir ce drapeau. Celui-ci aurait été "emprunté" par un officier en partance pour la Corée désireux d'emporter un souvenir, lors du fameux bal de 1953. Il aurait donc flotté sur les positions onusiennes en Corée. En fin de compte, l'ancien combattant décide de leur remettre cet étendard.

La Bruxelloise a pu ainsi récupérer le drapeau vert et rouge de la prestigieuse Gé Bruxelloise, sur lequel est entre autres brodée en lettres d'or la célèbre devise "Sans peur ni bravade" (ce drapeau est d'ailleurs visible sur les photographies de la rentrée académique de septembre 1993). L'année académique suivante, soit 1993-1994, suite à une brouille avec son comité, le Président est "mis en congé" en cours d'année, et part en emportant le drapeau. Depuis, le contact est devenu difficile avec lui.

Pour ceux que cela intéresse, nous disposons encore il y a peu de deux drapeaux. L'un est très grand et d'origine inconnue. Il servait lors de nos diverses activités guindaillantes (coronae, bars, soirées...). Sa trace fut perdue au cours des années 2000. L'autre, de dimension plus raisonnable, est plus récent puisqu'il nous a été généreusement offert par la Ville de Bruxelles en 1997. Il était auparavant réservé aux occasions "sérieuses" (rentrée académique, fête patronale...), où les risques d'atteinte à son intégrité sont moins importants.

Mais, hélas, il était dit que l'espérance de vie des drapeaux de la RBEL serait courte puisque ce dernier fut également perdu lors du banquet de Noël 2012. L'actuel drapeau de notre régionale est donc son remplaçant. Il fut consacré par le prêtre de Louvain-la-Neuve en 2013 et est désormais utilisé lors de tous les événements folkloriques auxquels la Bruxelloise participe.

## 1.6 Les présidents

En tant d'années, nombre de membres ont eu l'occasion de se succéder à la tête de notre vaillante régionale ou des associations dont elle est l'héritière. On a pu retrouver la liste suivante.

**Gé Bruxelloise 1895** : Edmond Carton de Wiart

**1925-1926** : Laurent Heynen

**1926-1927** : Florent Hauchamps

**1927-1928** : Jean Nieuwenhuis

**1928-1929** : Pierre Delville

**1930-1931** : Léon Michotte

**1932-1933** : Jean Lederer

**1935-1936** : André Lederer

**1939-1940** : Paul Decraemer

**Union Bruxelloise 1955-1956 : Jacques Malvaux**

**1956-1957 : Michel Muls**

**1957-1958 : Norbert Van Buggenhout**

**1958-1959 : Hubert Charlier / Julien Gooskens**

**1959-1960 : Willy De Raemaecker**

**1960-1961 : Henri Boon**

**1961-1962 : Maurice Ronsmans / Edouard Costa**

**1962-1963 : Jacques Tichon**

**1963-1964 : Daniel Dopere**

**1964-1965 : Marcel Delire**

**1965-1966 : Jean-Marie Van Roost**

**1966-1967 : François Van Reepinghen**

**1967-1968 : Georges Walckiers**

**1968-1969 : Marc Gillon**

**1969-1970 : Jean-Luc Roukens**

**1970-1971 : Marcel Lavendomme**

**1971-1972 : Alain Verwilghen**

**1972-1973 : Alain Knapen**

**Régionale Bruxelloise 1986-1987 : Benoît Bastin**

**1987-1988 : Pascal Maes**

**1988-1989 : Patrice Georges**

**1989-1990 : Patrick Vanderlinden**

**1990-1991 : Tristan Wibault**

**1991-1992 : Xavier Pansaers**

**1992-1993 : Emmanuel De Coninck**

**1993-1994 : Eric Olivier**

**1994-1995 : Véronique Sauval**

**1995-1996 : François-Xavier Duchesne**

**1996-1997 : Hugues Weiland**

**1997-1998 : Frédéric Amez**

**1998-1999 : Alexia de la Kethulle**

**1999-2000 : Berwinne Johnson**

**2000-2001 : Sophie Moulart**

**2001-2002 : Xavier Baert**

**2002-2003 : Gaëtan Jadin**

**2003-2004** : Mathieu Capouet  
**2004-2005** : Muriel Morbé  
**2005-2006** : Victor Onclinx  
**2006-2007** : Alexis Vander Putten  
**2007-2008** : Pierre Scaut  
**2008-2009** : Valérie Depireux  
**2009-2010** : Xavier Girard  
**2010-2011** : Jessica Poirier  
**2011-2012** : Ornella Cesaro-Lai  
**2012-2013** : Maxime De Pauw  
**2013-2014** : Corentin Thoumsin  
**2013-2014** : Camille Vitoux

## Chapitre 2

# La calotte

### 2.1 Les origines

Depuis longtemps, les étudiants ont l'habitude de se distinguer, notamment par le port d'un couvre-chef spécifique. Il existe des couvre-chefs étudiantins bien plus vieux que le nôtre, même en Belgique (notamment le bierpet). La calotte, elle, date du XIX<sup>ème</sup> siècle. Deux thèses sont habituellement émises quant à sa naissance.

La thèse la plus répandue est celle qui attribue la paternité de la calotte à Edmond Carton de Wiart, fondateur et premier président de la Gé Bruxelloise, en 1895. Il se serait inspiré d'une part du chapeau des zouaves pontificaux et d'autre part du bonnet des révolutionnaires belges de 1830, afin de créer un vêtement destiné à montrer les convictions catholiques, le statut universitaire et le patriotisme de son propriétaire. Née au sein de la Gé, la calotte se répandit très vite dans les autres associations estudiantines du monde catholique, à Louvain d'abord, dans le reste du pays ensuite.

Il existe cependant une autre explication, qui n'est pas à prendre à la légère. Selon certains, la calotte aurait une origine un peu plus ancienne, puisqu'elle daterait du milieu du XIX<sup>ème</sup> siècle. Elle trouverait son origine dans le chapeau porté par les étudiants polonais de Louvain. Ceux-ci, fils de familles réfugiées chez nous, portaient un chapeau d'inspiration polonaise pour se reconnaître. Les étudiants de Louvain les accueillirent à l'époque à bras ouverts. En effet, ils avaient fui la Pologne où ils étaient persécutés par les Russes, entre autres à cause de leur catholicisme. En signe de solidarité, les étudiants louvanistes commencèrent à porter un couvre-chef semblable, qui devint finalement le signe distinctif des étudiants catholiques partout en Belgique. Dans cette hypothèse, la date mythique de 1895 ne serait que celle de la fondation de l'Ordre Souverain de la Calotte, ordre interne de la Gé Bruxelloise. Cet ordre a sombré avec la Gé en 1953, pour être refondé quelques années plus tard indépendamment. Mais ceci est une autre histoire...

## 2.2 Le port de la calotte

A l'origine, la calotte se portait presque partout et en presque toute circonstance. Porter la calotte, c'était simplement afficher son statut (étudiant) et ses convictions (catholiques). Aujourd'hui, les choses ont changé ... Après les remous de mai 1968 et la quasi-disparition de la calotte et du folklore dans les années septante, la calotte, devenue trop souvent synonyme de guindaille, ne se porte plus que dans un contexte étudiantin. Néanmoins, même s'il n'est plus d'usage de la porter pour aller aux cours ou aux examens, elle trouve encore sa place dans des circonstances plus officielles comme les grands moments de la vie académique.

A ce propos, on retiendra que la règle est que la calotte soit portée en chef, ne se retirant que dans certaines circonstances. Le calotin se découvre notamment :

- dans les lieux consacrés
- dans les locaux privés (il reste couvert dans les "locaux de fonction" : halls facultaires, cercles...)
- devant le Roi
- pour marquer le deuil (il porte alors sa calotte pendante au cou)
- pour prendre la parole ou entonner un chant dans une assemblée
- pour faire un à-fond

## 2.3 La description et la lecture d'une calotte

La calotte n'est pas seulement le couvre-chef d'un groupe, celui des étudiants catholiques ou inscrits dans une université catholique. Elle est aussi une sorte de carte de visite de l'étudiant qui la porte. Elle décrit sa personnalité et son parcours académique. C'est pourquoi la calotte est un objet strictement personnel. Au cours des années, les symboles figurant sur la calotte se sont considérablement accrus. Son code sémantique s'en est enrichi, bien sûr, mais la lecture d'une calotte en est aussi devenue plus difficile.

### 2.3.1 La description de la calotte

Inutile de décrire longuement l'aspect général d'une calotte. Il s'agit d'un couvre-chef rond et plat, composé d'un fond en velours et d'un pourtour en astrakan ou en léopard. Elle est cependant ornée de divers accessoires ayant chacun une signification précise.

### 2.3.2 Lecture de la calotte

#### Le fond de la calotte

Il est en velours, sa couleur dépend de l'université où elle a été décernée. Les étudiants de Gand ont un fond blanc. Ceux de Liège ont un fond vert.



Les autres ont un fond bordeaux ("lie-de-vin").

Le fond est décoré d'un dessin noir représentant quatre boucles. C'est un motif classique de décoration des chapeaux. Néanmoins, les étudiants se sont plus à y voir diverses significations : les quatre éléments, les quatre points cardinaux... Libre à chacun d'en trouver une plus intéressante ou... plus amusante !

### **Le pourtour**

Généralement en astrakan, cependant, les étudiants nés ou ayant vécu en Afrique pendant au moins 5 ans portent une calotte à bord léopard (sauf exception). Sur la couture entre le pourtour et le fond, on peut trouver une chaîne. Argentée, elle indique que le propriétaire est fiancé ; dorée, qu'il est marié.

### **Les bandes de bannières**

Situées à l'avant, la première est toujours tricolore. La seconde est aux couleurs de l'université où la calotte a été décernée. Il s'agit généralement des couleurs de la commune où siège l'établissement. Par exemple vert-rouge pour Saint-Louis (Bruxelles) ou bleu-jaune pour l'ECAM (Saint-Gilles). Mais il y a deux exceptions notoires. Les couleurs de l'UCL et de la KUL sont le bleu et le blanc (azur et argent), couleurs de la Sainte-Vierge, patronne de ces universités.

Au croisement des bandes de bannières se trouve parfois une bande jaune et blanc (or et argent). C'est la bande papale, portée par les étudiants de l'UCL et de la KUL. Elle rappelle que ces universités ont été fondées par le duc Jean IV de Brabant, expressément autorisées par une bulle pontificale de Martin V, en 1425.

### **La bande facultaire**

Située à l'arrière, elle indique les études du propriétaire. Sauf exception, chaque bande indique une faculté. L'insigne posé sur la bande indique la section ou le département dans la faculté.

| Études                                  | Bande Facultaire                | Insigne                          |
|---|---------------------------------|----------------------------------|
| Théologie                               | satin mauve                     | alpha & oméga                    |
| Philosophie                             | gros grain blanc                | tête de Minerve                  |
| Droit                                   | gros grain bordeaux             | balance                          |
| Criminologie                            | gros grain bordeaux             | balance avec glaive ou faisceaux |
| Sc. économiques, politiques et sociales | gros grain jaune                | lauriers                         |
| Ingénieur commercial                    | gros grain orange               | caducée de commerce              |
| Histoire                                | gros grain gris                 | soleil et tête de Périclès       |
| Philo. Classique                        | gros grain gris                 | soleil e casque romain           |
| Philo. Romane                           | gros grain gris                 | soleil et plume                  |
| Philo. germa.                           | gros grain gris                 | soleil et aigle                  |
| Médecine                                | velours rouge                   | caducée de médecine              |
| Kinésithérapie et éducation phys.       | velours rouge                   | anneaux olympiques               |
| Pharmacie                               | velours vert                    | caducée sur coupe                |
| Mathématiques                           | gros grain violet               | pi                               |
| Physique                                | gros grain violet               | transformateur                   |
| Chimie                                  | gros grain violet               | alambic                          |
| Biologie                                | gros grain violet               | symboles féminin et masculin     |
| Géographie                              | gros grain violet               | globe terrestre                  |
| Géologie                                | gros grain violet               | piolets croisés                  |
| Sciences appliquées                     | gros grain bleu                 | compas marteau et piolet         |
| Agronomie                               | gros grain vert                 | charrue                          |
| Psychologie                             | satin bleu                      | psi et caducée de psychologie    |
| Architecture                            | satin vert                      | compas                           |
| Arts et Diffusion                       | carreaux blancs et noirs        | pas d'insignes                   |
| Assistant social                        | velours rose                    | noeud de magicien                |
| Beaux-Arts                              | satin bleu                      | palette de peintre               |
| École normale                           | satin magenta et noir           | caducée de psychopédagogie       |
| Infirmierie                             | velours rose                    | lampe d'apothicaire              |
| Ingénieur Industriel                    | gros grain mauve et bande noire | bobine éclair                    |
| Électroméca et automation               | gros grain brun et bande noire  | pas d'insigne                    |
| Tourisme                                | gros grain jaune                | palmier téléphone valise         |

Il est possible de trouver plusieurs bandes facultaires sur une même ca-

lotte. Cela veut soit dire que le propriétaire est inscrit à deux épreuves en même temps (les bandes sont alors posées côte à côte), ou qu'il a changé de faculté (la bande de la nouvelle faculté se superpose alors partiellement à celle de l'ancienne).

### **Les quatre quarts de la calotte**

Traditionnellement, on divise le pourtour de la calotte en quatre. Chaque quart reçoit une fonction spécifique et est destiné à accueillir certains insignes. En regardant la calotte d'en haut :

**quart avant gauche** : partie destinée à indiquer l'université et l'association qui a décerné la calotte (par exemple : UCL - BXL). On y trouve les épinglettes (ou "centres") des associations dont fait partie le propriétaire.

**quart avant droit** : partie représentative du parcours académique. On y place une étoile par année, dorée pour une première inscription à une épreuve, argentée pour une seconde inscription à la même épreuve. Au-dessus des étoiles peuvent se trouver d'autres insignes, indiquant presque exclusivement la fonction occupée durant l'année concernée, l'exception est l'abeille. Voici quelques exemples :

- Président : couronne dorée
- Vice-président : couronne argentée
- Trésorier : bourse
- Secrétaire : plume
- Délégué bar : chope
- Abeille au dessus de l'étoile représentant l'année dans laquelle elle a été décernée : zèle dans la vie associative

On peut trouver, à côté d'une étoile, une palme. Elle indique l'obtention d'un diplôme à la fin de l'année concernée. Il n'est toutefois pas d'usage de mettre une palme pour un diplôme de premier cycle.

**quart arrière droit** : on y trouve les centres des différentes associations dont le propriétaire est sympathisant, ainsi que les épinglettes commémoratives de manifestations estudiantines. On peut citer notamment pour les régionales :

**Blason de Ath** Athoise

**Gille** Binchoise

**Manneken Pis** Bruxelloise

**Djan-Djan** BW

**Lampe de mineur** Carolo

**Louve** Centrale

**Loup** Chimacienne

**Titje** Enghiennoise  
**Blason GD** Grand Ducale  
**Toré ou perron** Liégoise  
**Hure** Lux  
**Singe** Montoise  
**Hurlu** Mouscronnoise  
**Caracole** Namuroise  
**Tour** Tournaisienne

**quart arrière gauche** : c'est la partie personnelle. On y trouve les insignes décrivant la personnalité du propriétaire ou marquant le souvenir d'un évènement personnel. En voici une liste non exhaustive :

**Ancre** Amour de la navigation, de la mer  
**Âne** Blessé en guindaille  
**Appareil photo** Amour de la photographie  
**Bacchus** Dignité dans l'ivresse  
**Bouteille de chianti** Souvent bourré  
**Bouteille de vin** Amour de la dive bouteille  
**Bouteille de champagne** Coma éthylique  
**Buffle** Buffalo  
**Cadenas** Soumis  
**Canard** Chiant(e)/Emmerdeur(euse)  
**Carotte** Surpris en train de faire l'amour (jardin secret)  
**Cartes à jouer** Amour du jeu  
**Casque romain** Humanité latines  
**Cerf** Ardeur sexuelle  
**Chauve-souris** Nuit blanche pour motif étudiantin  
**Chope** Amour de la bière  
**Chouette** Oiseau de nuit  
**Clé de sol** Musicien  
**Cocotte** Brosseur pour cause de guindaille  
**Coq** Wallon  
**Cor de chasse** Grand chasseur de femmes devant l'Éternel  
**Crabe** Lenteur dans les études  
**Dauphin** Amour de la nature  
**Dé** Joueur

**Dromadaire** Coeur à prendre (à l'endroit), Coeur pris (à l'envers)  
**Éléphant** Humour lourd  
**Épée** Fin baiseur  
**Épi de blé** Radin  
**Épi de blé et faucille** Chanceux aux examens  
**Epsilon** Humanités en sciences fortes  
**Fer à cheval** Superstitieux  
**Feuille de vigne** Perte de la virginité masculine (jardin secret)  
**Flèche** Éjaculateur précoce  
**Fourchette** Fin gourmet  
**Gambrinus** Roi, vice-Roi, empereur... Selon orientation, matière et fond  
**Gazelle** Rapide à l'à-fond  
**Girafe** Grande gueule  
**Grappe de raisin** Amour du vin  
**Hibou** Noctambule  
**Indien** Geronimo  
**Koala** S'endort souvent en coronae  
**Lampe à pétrole** Humanité gréco-latine  
**Lapin** Change de lit tout les soirs  
**Lion** Patriote  
**Livre** Amour de la littérature  
**Locomotive** Humour déplacé  
**Lyre** Musicien  
**Mains serrées** Symbole d'amitié  
**Masque** Comportement transformé par l'alcool  
**Nounours** Grand dormeur  
**Palette vernie** Amour de la peinture  
**Palmier** Glandeur  
**Pendu** Marié  
**Phi** Humanités en math fortes  
**Pigeon** Pigeon  
**pingouin** Fille froide, Bagarreur  
**Poisson** Est sorti avec un thon  
**Poule** Fille chaude

**Rat** Pique-assiette  
**Rose** Perte de la virginité féminine (jardin secret)  
**Sabot** Acteur, amour du théâtre  
**Singe** Blagueur, farceur  
**Sphinx** Polyglotte  
**Squelette** Amour de l'anatomie masculine (jambes serrées), féminine (jambes écartées)  
**Téléphone** Ragoteuse  
**Tête d'aigle** Amour de l'aviation  
**Tête de cheval** Amour de l'équitation  
**Tête de mort** Seconde session intégrale (dorée si réussie)  
**Tortue** Lent  
**Valise** Amour du voyage  
**Volant** Conduit sous l'influence de l'alcool  
**Zéro** Retrouvé saoul avant minuit, sans avoir participé à une coronae

Il existe encore bien d'autres insignes à placer dans la partie personnelle de la calotte, mais ceux-ci sont les plus courants. On peut d'ailleurs se demander si certains d'entre eux ont vraiment leur place sur une calotte...

Dans bien des cas, il convient que ce ne soit pas le propriétaire de la calotte qui acquière ses insignes, mais qu'ils lui soient offerts (par exemple, la poignée de mains).

## **La doublure**

Une règle veut que la doublure de la calotte soit la même couleur que la bande facultaire. Le respect de cette règle est néanmoins très relatif. De plus, elle peut poser problème quand une calotte porte plusieurs bandes facultaires de couleurs différentes.

## Chapitre 3

# Le passage de calotte

### 3.1 Aperçu historique

Le folklore estudiantin est chose mouvante. Il ne faut surtout pas croire que le port de la calotte a toujours, comme aujourd'hui fait l'objet d'un examen. Bien longtemps, pour porter une calotte, les étudiants se contentaient d'un passage chez le chapelier. Porter la calotte, c'était s'afficher comme étudiant catholique. Ceci n'allait pas nécessairement de pair avec la guindaille.

La calotte fut portée ainsi jusque dans les années soixante. Mais elle faillit bien disparaître au cours de la décennie suivante, particulièrement marquée par les séquelles des mouvements sociaux de mai 1968. La mentalité de l'époque s'accommodait mal du port d'un couvre-chef typiquement estudiantin et de la vie corporative traditionnelle. Heureusement, dans les années quatre-vingt apparut un regain d'intérêt pour la calotte. Afin d'inciter les jeunes à porter notre couvre-chef, quelques anciens firent de la "prise de calotte" une sorte de rite initiatique. D'abord passée en buvant beaucoup au coin d'un bar, ensuite de façon plus formelle au sein d'une corona, la calotte reprit vie sur le site de Louvain-la-Neuve. On peut donc dire que si la calotte est centenaire, la façon dont on la décerne aujourd'hui remonte au milieu des années quatre-vingt.

### 3.2 La corona

Il est aujourd'hui d'usage de passer sa calotte au cours d'une cérémonie prenant la forme d'une corona. La corona est une très vieille pratique estudiantine datant selon certains de plusieurs siècles. Le nouveau mode de passage des calottes a eu l'effet positif de remettre cette pratique à l'honneur. Il a eu pour effet négatif de trop associer le concept de corona au passage de calotte, si bien qu'aujourd'hui lorsqu'on parle de corona, beaucoup ne s'imaginent pas qu'il puisse s'agir d'autre chose que de décerner des calottes.

### 3.2.1 Principes généraux

La corona peut se décrire comme une réunion d'étudiants caractérisée par son formalisme. Il ne s'agit pas, comme pour une quelconque autre guindaille, de venir simplement boire et discuter avec quelques amis. La corona vise à faire participer chacun au déroulement de la réunion dans un esprit de convivialité, y compris des camarades qui ne se connaissaient pas au départ.

Si les modalités de la corona peuvent varier sensiblement d'une association à l'autre, il existe un certain nombre de constantes. Les participants s'installent autour de tables disposées en U. A la table du fond s'installe le Praesidium, qui dirige la séance. Sa composition peut varier. Il comprend toujours un Grand-Maître (appelé Senior ou Praeses) et un Censeur. Le Grand-Maître a la direction générale de la séance. Le censeur est chargé de veiller au respect des règles, et peut punir les infractions. Il va de soit que cette possibilité est aussi offerte au Grand-Maître. A ce duo peut s'ajouter un Substitut, sorte de Vice-Grand-Maître. Il est chargé de remplacer le Grand-Maître si celui-ci doit quitter la séance, et plus généralement de l'assister dans l'organisation de la réunion.

Il existe d'autres fonctions dans une corona. Le Questeur qui est chargé de récolter la contribution financière des participants, cette fonction est en général exercé par le trésorier/la trésorière. Le Cantor Primus est le membre chargé de choisir les chants, de les entonner, de diriger leur exécution, voire d'en apprendre de nouveaux à la corona.

### 3.2.2 Les règles

Le déroulement de la séance répond à un certain nombre de règles, dont la violation entraîne une punition infligée par le Grand-Maître, le Substitut ou le Censeur. Notons immédiatement que ces usages évoluent avec les années et que les règles actuelles sont plus complexes que celles en vigueur dans le passé. Voici les règles principales utilisées aujourd'hui :

- la même chose est valable pour quitter définitivement la séance. La formule est alors *Rogo corona exire*.
- on ne boit que de la bière aux coronae, il est néanmoins possible de boire du mazout si le Grand-Maître en donne la permission. Il faut noter que lors des coronae banane radieuse l'impétrant boira de la bière avec du Pisang et distribuera des cacahouètes aux camarades.
- on n'applaudit pas lors d'une corona. Et on n'y mange pas non plus, même pas des chips. Sachez que le sexe est également interdit en corona.
- lorsqu'une punition est infligée, la personne visée s'exécute en disant *Paenitet me pecasse sive pecavisse*. Quand on accorde une récompense, la formule de réponse est *Gaudeo quod non pecavi et illud poculum merui*.



- une arrivée tardive doit être sanctionnée. Le retardataire se présentera devant le Praesidium et demandera sa punition : *Decet me castigare propter moram.*
- au moins une fois par corona, il est d'usage que le Grand-Maître suspende la séance pour permettre aux camarades de se détendre quelques instants. Il prononce pour ce faire la formule *Opto ut tempus commune secundum multiseulare traditionem pissandi vel rotandi sit!* Les camarades répondent par *Optamus.* La séance reprendra à l'injonction du Grand-Maître, généralement *Tempus ex! Omnes ad loca! Omnes ad sedes!*
- lorsqu'un camarade, au cours d'une prise de parole ou de la présentation d'une guindaille, en vient à citer un autre camarade présent, celui-ci se lève, se découvre, et boit un petit coup.
- si un camarade, pour une raison dûment justifiée, veut être dispensé de boisson, il demande cette dispense au Grand-Maître par la formule *Rogo impotentiam majorem, Rogo impotentiam minorem* ou *Rogo impotentiam plenam* selon le cas.
- toute bière renversée est buée en double.

Pour le surplus, on notera qu'est apparue ces dernières années une règle curieuse : le devoir de parler à la troisième personne. Cet usage, très généralisé à Louvain-la-Neuve, appelle néanmoins quelques réserves. On remarquera qu'il introduit une discordance entre les formules latines et les exposés en français, puisque les formules restent, elles, à la première personne (*Peto verbum, ergo habeo, dixi...*).

### 3.2.3 L'esprit

Vue sous l'angle de ses règles, la corona semble être une activité sérieuse, voire guindée. Mais il ne faut pas oublier l'esprit qui anime toute réunion d'étudiants : camaraderie et bonne humeur. Le respect des règles est une nécessité en certains moments de la soirée. En d'autres moments, il est moins nécessaire. C'est d'ailleurs là toute l'utilité du censeur. A quoi servirait ce "punisseur" si chacun respectait scrupuleusement les règles? Le tout est donc *une question de dosage.* Libre à chacun d'enfreindre une règle de corona. Mais que celui qui le fait s'applique à deux choses : *être drôle* et accepter la punition qui lui sera infligée. C'est le principe fondamental de la corona. Le respect formel des règles n'est pas aussi important que celui de l'*autorité* du Praesidium.

### 3.2.4 Déroulement habituel

La corona se déroule dans un ordre qui peut varier selon l'association concernée, voire même selon le Grand-Maître. Néanmoins, certaines conventions sont (ou devraient être) respectées partout. La séance à la Bruxelloise

commence par l'*Ave confrater*<sup>1</sup> qui est suivi du chant *Gaudeamus*, hymne international des étudiants. Ce rituel ouvre la partie dite sérieuse, au cours de laquelle on entonne les chants dits sacrés, on présente les camarades ... La partie "sérieuse" se clôture normalement par le Io vivat qui se chante debout et couvert, cette chanson ne doit pas être connue par coeur, les impétrants peuvent donc se servir de leur petit bitu! En avançant dans la séance, on évolue vers les activités plus "guindailantes", comme les chants traditionnels, les jeux, les présentations de guindailles ... Dans la troisième partie, on vérifie les connaissances des impétrants en ce qui concerne, l'histoire de Bruxelles ainsi que tous ce que le parrain/la marraine de calotte a pu lui apprendre. Dans le cas d'une corona de passage de calotte, on terminera par la remise solennelle de la calotte à l'impétrant.

### 3.3 Les exigences pour le passage de calotte

Les exigences d'une association à l'égard de ses impétrants peuvent légèrement varier d'un endroit à l'autre. On envisage ici le cas de la Bruxelloise.

1. La préparation d'un guindaille de présentation.
2. La préparation d'une guindaille personnelle ainsi que d'une guindaille commune à tous les impétrants de la soirée.
3. La capacité de lire une calotte prise au hasard dans l'assemblée.
4. La connaissance des règles et du fonctionnement de la corona.
5. La connaissance par coeur des chants dits "sacrés" : chants de régionales, *Gaudeamus*, Brabançonne, Chant des Calottins, Chant des Walons.
6. La connaissance par coeur du chant de La bière.

---

1. L'*Ave confrater* est une façon très conviviale de se saluer en début de séance. Malheureusement, il est souvent très mal exécuté. Voici le procédé normal :

**Le grand-maître (GM) :** - Ave confratres! (Il se lève et se découvre)

**L'assemblée (A) :** - Ave confrater! (Tous se lèvent et se découvrent)

**GM, montrant son verre :** - Ik drink liever bier dan water.

**A :** - En op kommando van een, twee, drie, vier, vijf, zes, ze-even! (Gm boit jusqu'au ze-even)

**GM :** - Daar is geen bier in mijn glas gebleven; ou, selon le cas : - Daar is nog bier in mijn glas gebleven.  
Il se recouvre.

**A :** - Ave confrater!

**GM :** - Ave confrater substitutus (S)

**S :** - Ik drink liever bier dan water.

Le même rituel se poursuit avec tous les membres de l'assemblée (censor, questor, cantor primus, bruxellenses, hospites nostri, impetrantes). Chacun se recouvre après avoir bu.

7. La connaissance d'un minimum de 5 chants estudiantins traditionnels, dont 3 individuellement et 2 connus par toutes les impétrants de la soirée. Les chants connus par tous les impétrants doivent être des chansons méconnues des Bruxellois.
8. La connaissance de l'histoire de Bruxelles.
9. La connaissance du Meyboom, de l'Ommegang, des légendes du Manneken Pis, de l'histoire de la Bruxelloise, de la Calotte, du drapeau Bruxellois, des distinctions... repris dans ce guide. Les recherches complémentaires sont évidemment les bienvenues.
10. L'exposé des motivations qui poussent l'impétrant à demander sa calotte.

## Chapitre 4

# Bruxelles

### 4.1 Histoire de Bruxelles (979-1831) par Sascha Michels

#### 4.1.1 La naissance de Bruxelles : entre légende et réalité

Un épais brouillard de mystère et d'incertitude recouvre les origines de Bruxelles. Les historiens bruxellois ne parviennent pas encore aujourd'hui à se mettre d'accord sur les origines réelles de la ville. La tradition a longtemps soutenu que Bruxelles était née à la suite de l'installation vers 979 par le duc de Basse-Lotharingie<sup>1</sup>, Charles de France, d'un castrum (c'est-à-dire un camp retranché) sur l'île Saint-Géry, au terminus de la navigation sur la Senne. Il aurait également construit à cet endroit une église du nom de Saint-Géry. Il y aurait ensuite fait transférer en 984 les reliques de sainte Gudule qui, selon la légende, faisait, avant l'aurore, des visites à une chapelle en bois dédié à Saint-Sauveur. Une nuit, le démon, furieux de la voir si obstinément dévote, éteignit la lumière de la lanterne en ses mains. Gudule se mit à genoux dans la poussière du chemin, elle pria et la lanterne se ralluma. Une autre fois, alors qu'elle revenait de la chapelle, une nécessiteuse lui présenta son enfant, paralysé des pieds et des mains. Elle le prit dans ses bras, le caressa et demanda sa guérison au Seigneur. Confiante, elle déposa à terre le petit garçon qui se mit aussitôt à sauter de joie.

Voici pour la légende. Il convient en effet de nuancer cette interprétation. Une mise au point récente impose de considérer avec beaucoup de précautions les quelques mentions de Bruxelles antérieures à l'an mil, mentions que les historiens bruxellois avait autrefois acceptées sans réserve. Dans l'état actuel des choses, Bruxelles apparaît comme une agglomération née de l'essor agricole des X<sup>e</sup>-XIII<sup>e</sup> siècles. Elle apparaît pour la première fois dans un

---

1. Duché regroupant des territoires des actuels Nord de la France, Belgique (hormis les Flandres orientale et occidentale), Grand-Duché du Luxembourg, extrême ouest de l'Allemagne et sud des Pays-Bas.

texte sûr daté des années 1015-1020. La ville en gestation y est qualifiée de portus, c'est-à-dire un embarcadère sur les rives de la Senne. Peu de temps après, il semble qu'un pouvoir princier, en l'occurrence les ducs de Leuven, s'y soit installé. Pourquoi ? Les raisons exactes nous échappent encore aujourd'hui mais le dynamisme et la vitalité du portus y sont sans doute pour quelque chose. La ville de Bruxelles était née !

Quant aux reliques de Sainte-Gudule, elles ne restèrent pas longtemps dans l'église de Saint-Géry si l'on en croit la tradition puisqu'en 1047, le comte Lambert II prit la décision de les transférer en l'église Saint-Michel. Cet évènement déçut la population de la ville basse : non seulement elle se sentait protégée par la Sainte, mais elle tirait quelques profits de l'affluence des pèlerins en quête de miracles. La tradition rapporte que lorsqu'un cortège d'ecclésiastiques et d'hommes d'armes escortaient les reliques de Sainte-Gudule, des femmes arrachèrent des poignées de roseaux au bord de la rivière. Armées de ces fouets, elles se précipitèrent sur les soldats, et fouettèrent violemment leurs visages. Jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, la coutume se maintint de suspendre aux fenêtres des maisons du quartier Saint-Géry, le 16 novembre, des roseaux et des culottes.

#### 4.1.2 Les échevins

La population de Bruxelles ne cessa d'augmenter et était d'environ 30 000 habitants au milieu du 12<sup>ème</sup> siècle. La ville connaissait un fort développement et dès l'aube du XII<sup>e</sup> siècle, le seigneur de Bruxelles fut contraint de se faire assister dans sa fonction judiciaire que l'accroissement de la population rendait de plus en plus lourdes. En effet, en 1138 apparaît pour la première fois la mention du recours à des échevins dont les Bruxellois ont toujours exigé l'intégrité la plus totale. Ceci est confirmé par la légende d'Herkenbald qui, gravement malade, apprit qu'un de ces neveux avait violé une jeune fille : il ordonna aussitôt son exécution. Mais l'officier chargé de l'annoncer au coupable lui conseilla de se cacher et de laisser se calmer l'indignation de son oncle. Après cinq jours, le jeune homme sortit de sa cachette et s'approcha du lit de mort d'Herkenbald en espérant son pardon. Mais, contrairement à ses attentes, le magistrat trouva la force de le saisir par les cheveux et de lui planter une épée dans le cœur.

Sous l'autorité du duc Henri III de Brabant (1248 - 1261), Bruxelles et le Brabant jouissaient d'une paix continue alors que les Etats voisins étaient en proie aux guerres civiles et aux querelles entre la Papauté et le Saint Empire Germanique. C'est au courant du XIII<sup>e</sup> siècle que les premiers indices d'une production et d'un commerce lié aux draps apparaissent. Dans la seconde moitié du XIII<sup>e</sup> siècle, Bruxelles est devenue une ville puissante sur le plan économique, dotée d'une industrie drapière florissante. Cette croissance économique galopante ne se fit pas sans mal : des conflits entre groupes sociaux éclatèrent, preuve d'une profonde inégalité dans la répartition des richesses ;

ils vont nécessiter de la part du duc de Brabant, seigneur de la ville, la promulgation d'une charte-loi (« keure ») dès 1229. C'est également à cette époque que la première enceinte de la ville, d'une longueur considérable de quatre kilomètres, fut terminée. Alors, déjà, Bruxelles relevait d'une grande importance internationale dont un signe révélateur fut qu'Henri III s'y rendait chaque fois qu'il intervint comme arbitre dans les nombreux conflits internationaux.

### 4.1.3 La vie dans une ville en expansion

Deux catastrophes ont frappé Bruxelles au XIV<sup>e</sup> siècle. De mai 1315 à février 1316, il ne cessa de pleuvoir. Cela ne s'était jamais vu. Les quelques graines qui survécurent à cette pluie continue furent emportées par les eaux. Ceci n'était pas seulement un problème bruxellois mais continental, et tua des centaines de milliers d'européens. Il entra dans les livres d'histoire sous le nom de grande famine. Mais, les malheurs n'arrivant jamais seuls, une maladie mystérieuse décima le bétail et aggravât ainsi la famine. Pour couronner le tout, la peste frappa la population affaiblie par la détresse et tua entre un et deux tiers de la population européenne. Pour parachever le tout, un violent incendie ravagea le quartier du Sablon, détruisant plus de deux mille maisons, baraques et ateliers de tisserands. Malgré toutes ces catastrophes, Bruxelles ne cesse de gagner en importance au XIV<sup>e</sup> siècle et fait de plus en plus figure de capitale du duché brabançon. Entre-temps, l'habitant de la ville commence à étouffer à l'intérieur de l'enceinte car de plus en plus de maisons s'adossent aux murailles ou débordent de celles-ci.

### 4.1.4 La Joyeuse Entrée et la guerre de succession du Brabant

Après la mort de Jean III (qui avait trois filles : Jeanne, Marguerite et Marie), c'est à l'aînée Jeanne, épouse de Wenceslas de Luxembourg, que revient l'héritage brabançon en 1355. Mais les villes du Brabant s'inquiétaient de son union avec un prince étranger. Elles profitèrent donc de l'inexpérience des nouveaux souverains pour exiger que, lors de leur *Joyeuse Entrée* à Louvain, ils jurent de respecter une charte qui reprenait l'essentiel de ce que les brabançons défendaient. Parmi cela : l'indivisibilité du territoire, l'accession des seuls Brabançons aux fonctions publiques, la liberté individuelle et l'inviolabilité du domicile. Ceci fût fait ; tout semblait donc réglé. Mais le comte de Flandre Louis de Male ne l'entendait pas ainsi : en effet, il réclama au nom de sa femme Marguerite (qui était la sœur de Jeanne) qu'on lui rende la ville de Malines et une dot de 120.000 écus, promise par le testament de Jean III et non-versée par la duchesse Jeanne. En 1356, son armée se trouva face à celle de Wenceslas. Celui-ci, craignant la défaite, préféra négocier et fut prêt à abandonner Malines. Un armistice fut conclu, mais les Malinois,

soutenus par les Louvanistes et les Bruxellois, n'en étaient point d'accord et refusèrent la cession de la seigneurie en rappelant la charte qui assure l'indivisibilité du territoire. Les hostilités reprirent donc en août 1356, et les Brabançons se firent écraser par les Flandriens à Anderlecht. Le duc Wenceslas s'empressa de chevaucher vers Maastricht où il comptait recruter des renforts. En août 1356, Bruxelles est donc occupé militairement par une garnison flamande. Mais Wenceslas n'avait pas perdu son temps ; au Limbourg, il avait formé une petite armée de 1200 hommes, commandée par la plupart des seigneurs limbourgeois. Ils organisèrent donc la reconquête du Brabant en commençant par Bruxelles.

Éverard t'Serclaes se fit désigner pour s'emparer de la ville par surprise, avec l'assistance d'une centaine d'hommes. Le 24 octobre, à 11 heures du soir, sous une pluie battante, les assaillants posèrent des échelles sur les remparts du côté du Marais. Éverard t'Serclaes escalada la muraille le premier, suivi pas ses compagnons. Descendant vers le centre de la ville, t'Serclaes les conduisit jusqu'à sa demeure où l'attendaient sa femme et quelques conjurés. Ils ne prirent pas le temps de se sécher et repartirent vers la Grand-Place. Un cri retentit dans la nuit : « Brabant au riche duc ! ». La bannière de Louis de Male fut arrachée. Les bourgeois et les métiers accoururent. Réveillés en sursaut, les hommes de la garnison flamande se rassemblèrent en désordre. Ils comprirent mal ce qui leur arrivait. Ils essayèrent de fuir par une des portes de l'enceinte (Sainte-Catherine), mais des archers les y attendaient. Il ne leur resta plus que le choix entre se faire embrocher ou bien se lancer du haut des remparts pour se noyer dans les fossés ou se fracasser le crâne dans leur chute. La ville fut libérée. La paix conclue le 4 juin 1357 mit fin à la guerre de succession du Brabant.

#### **4.1.5 La construction de la seconde enceinte**

Après cette reconquête, les Bruxellois décidèrent de construire une deuxième enceinte, dont la construction commença en 1357 et se termina en 1383. Cette nouvelle enceinte se développa sur un périmètre de 8 kilomètres, ce qui est énorme à l'époque.

#### **4.1.6 Grandeur et décadence de l'industrie drapière. Le canal de Willebroek ou la victoire de Bruxelles sur Malines**

Jusqu'au dernier quart du XIV<sup>e</sup> siècle, le drap fit incontestablement la fortune de Bruxelles. On les vendait partout dans le monde connu, comme en France, en Espagne, au Portugal, en Italie et même dans les pays du Levant (Israël, Liban). Bien sûr, l'expansion commerciale de Bruxelles ne se limitait pas à la draperie.

Le commerce du vin enrichit en effet plus d'un bourgeois. L'activité

économique intense entraîna une abondance de capitaux disponible. Même le roi d'Angleterre y emprunta de l'argent.

Cependant, Bruxelles faillit bien connaître un funeste déclin économique. En effet, à partir de la fin du XIV<sup>e</sup> siècle, et ce malgré sa renommée internationale, l'industrie drapière bruxelloise périclita de façon alarmante. Dans un contexte général marqué par la crise (qui touchait toute l'Europe<sup>2</sup>), la ville parvint néanmoins à atténuer ces difficultés par la reconversion de sa structure manufacturière vers la tapisserie. Cette nouvelle production trouva, elle aussi, une place de choix dans les plus grandes cours d'Europe.

L'axe commercial nord, la Senne, essentiel pour les débouchés de la ville depuis des siècles, posait des problèmes de plus en plus insolubles. La ville de Malines percevait en effet un droit d'étape au passage de la Senne, imposant ainsi lourdement les flux commerciaux en provenance de et allant vers Bruxelles. Cette dernière projeta alors le creusement d'un canal long de 28 km jusqu'au Rupel, créant ainsi une communication nouvelle avec Anvers et la Mer du Nord. Il fallut néanmoins 54 ans de tractations avant d'obtenir l'autorisation impériale pour creuser ce canal, autorisation qui fut accordée le 7 novembre 1531. Le 12 octobre 1561, le canal de Willebroek fut enfin ouvert à la navigation. Bruxelles avait eu raison de la résistance des Malinois.

#### 4.1.7 Une grande ferveur religieuse

Au cours du XIV<sup>e</sup> siècle, les signes d'une grande ferveur religieuse se manifestèrent, dont voici deux exemples fameux.

La chapelle du Sablon bénéficiait du prestige d'une légende miraculeuse. On croyait dur comme fer qu'au cours d'un songe, une pieuse Anversoise, nommée Beatrix Soetkens, avait vu apparaître la Sainte Vierge qui lui intima l'ordre de s'emparer d'une statuette vénérée sous le nom de Onze-Lieve-Vrouw op 't Stockskén (Notre-Dame sur la branchette) pour récompenser Bruxelles et plus particulièrement le Serment de l'Arbalète. Après avoir accompli cette mission malgré la résistance du sacristain, elle s'était embarquée sur un frêle esquif et, par l'Escaut, le Rupel et la Senne, arriva au port de Bruxelles, guidée miraculeusement contre vents et marée, où elle remit la statuette miraculeuse au duc et aux échevins. La confrérie des arbalétriers en reçut la garde et la transféra dans la chapelle du Sablon, rénovée pour l'occasion (avec cette particularité architecturale de n'avoir ni colonnes, ni déambulatoire dans son chœur). A partir de 1348, l'événement fut célébré le dimanche précédant la Pentecôte par un Ommegang, cortège mi-religieux, mi-civil, dont le faste ne cessera de grandir. Le 2 juin 1549, les autorités de la ville de Bruxelles en firent une fête en l'honneur de Charles Quint, de son fils,

---

2. Crise provoquée principalement par la Grande Peste noire des années 1347-1352 qui décima entre 30 et 50% de la population européenne (soit à peu près 25 millions de personnes).



l'enfant Philippe, et de ses sœurs, Eléonore et Marie d'Autriche, à laquelle participèrent toutes les corporations, les serments, les notables, la noblesse et le clergé. Chaque année, le premier jeudi du mois de juillet et le mardi qui le précède, l'Ommegang continue ainsi de parcourir la Grand-Place.

Une autre légende pieuse mais aux prolongements sinistres confirma la haine dont les Juifs, commerçants et prêteurs d'argent, étaient l'objet dans la population. Selon la tradition orale, un Juif nommé Jonathan avait convaincu un habitant de Bruxelles de voler quelques hosties consacrées et lui avait promis une récompense de soixante moutons d'or. Le vol se fit sans difficultés. Jonathan réunit alors, chez lui, ses amis et livra les hosties à leur dérision. Mais peu de temps après, on le retrouva poignardé dans son jardin. Sa veuve y vit une punition du Ciel et, paniquée, porta les hosties à ses coreligionnaires de Bruxelles qui habitaient le quartier connu sous le nom d'Escaliers des Juifs. Le jour de Pâques, le 12 avril 1370, désirent venger la mort de Jonathan, quelques Juifs jetèrent les hosties sur une table et les percèrent de leurs poignards. Par miracle, des gouttes de sang jaillirent du pain consacré.

Affolés, ils chargèrent une femme d'origine juive, mais récemment baptisée, d'aller porter les hosties n'importe où, éventuellement à Cologne. Catherine – car c'était son prénom – n'en fit rien et remit son précieux dépôt au curé de la Chapelle en lui racontant ce qui s'était passé. Le chapelain de Sainte-Gudule, mis au courant, s'empressa d'informer le duc Wenceslas. L'affaire fit grand bruit dans la ville. Tous les Juifs suspectés furent arrêtés, emprisonnés, interrogés, torturés et condamnés à mort. Ils furent brûlés sur la place du Wollendries, entre la porte de Namur et la porte de Halle. Certaines sources citent le chiffre de trois, d'autres parlent de cinq ou de sept brûlés. Ce qui est certain, c'est que tous les Juifs furent bannis à perpétuité du duché du Brabant. S'ils revinrent plus tard, ce fut sous le nom de Portugais.

Quant aux hosties prétendument miraculeuses, elles furent toutes confiées au chapitre de Sainte-Gudule. Leur culte sera célébré par la procession du Très Saint Sacrement du Miracle.

#### 4.1.8 Le Meyboom

Comme toutes légendes vivantes, celle du Meyboom (arbre de joie) est en constante évolution. Celle à laquelle tous se réfèrent aujourd'hui a été forgée en 1308 : la plantation du Meyboom (Arbre de Joie) daterait de 1213, année où Bruxelles « remporte la victoire sur Louvain ». L'antique usage aurait donc 800 ans ?

A cette époque, les bourgeois de Bruxelles fréquentaient volontiers des guinguettes, que l'on appelait alors des Granges, situées au nord de la ville, au-delà des remparts, à l'endroit dit du Marais aux Cygnes (à l'emplacement du quartier actuel de la rue du Marais). Le fisc communal, qui percevait de lourdes taxes sur la bière dans les établissements de la ville, n'avait aucun

droit de taxer hors des murs la boisson favorite des Bruxellois. Le lambic se débitait donc à prix doux aux Granges du Marais.

Des Louvanistes, en querelle avec les Bruxellois à propos des taxes sur la bière, se présentèrent en force dans le quartier une après-midi de 1213 et attaquèrent à l'improviste la Grange dénommée Het Cattenhuis où une noce bruxelloise festoyait. Les convives se retranchèrent dans l'établissement où se trouvaient des arbalétriers : les Compagnons de Saint-Laurent. Ceux-ci se présentèrent les premiers au secours des assiégés. En récompense de ce coup d'éclat, le duc Jean de Brabant fit octroi à la Guilde de Saint-Laurent d'un statut corporatif. Jean III décida, en plein accord avec l'échevinage de Bruxelles, de fusionner la Guilde du Marais aux Cygnes avec le Serment des Arbalétriers. Les membres de la Guilde de Saint-Laurent entrèrent de plein droit dans le Serment en qualité de Sociétaires de la Corporation Civile. A ce titre, le droit de planter le Meyboom leur fut confié.

On décida de procéder à la plantation la veille de la fête de Laurent, leur saint-patron : le 9 août. Mais c'est en 1308 seulement qu'ils exercèrent leur privilège pour la première fois ; de ce fait, ils purent affirmer procéder à la cérémonie pour la 705<sup>e</sup> fois en 2013.

L'Histoire, jetant un clin d'œil au folklore, raconte que la plantation doit être réalisée avant 17 heures, sous peine de voir le privilège passer sous les mains des Louvanistes. En 1831, les circonstances étant difficiles et l'argent rare, les hommes hésitèrent à continuer à organiser la plantation, et ce fut les femmes qui protestèrent à l'idée de l'interruption de cette cérémonie. Il est à noter que les cortèges de 1839 et 1849 furent des plus fastueux, et que lors des deux périodes d'occupation de 1914-1918 et 1940-1945, la cérémonie ne fut jamais interrompue bien qu'aucun cortège ne fut organisé, des braves parmi les braves se chargeant de planter un arbuste voire une plante à l'endroit donné, et ce à la date et surtout avant l'heure fatidique. Autre année importante, 1939, vers trois heures et demie, le Meyboom faillit bien passer à Louvain. En effet, les Louvanistes, traditionnellement en désaccord avec les Bruxellois, avaient organisé l'enlèvement de l'arbre. Profitant de ce que les « bas-fondistes » s'égayaient dans les estaminets, quelques louvanistes transportèrent le précieux chargement dans un autre camion et disparurent. Les Bruxellois, furieux et désespérés, contactèrent aussitôt la gendarmerie et les « bas-fondistes » abattirent un autre arbre et le plantèrent avant 17 heures à l'endroit prévu : l'honneur et le privilège étaient saufs.

Ainsi depuis 705 ans, la tradition de la plantation du Meyboom fut toujours respectée, au grand dam des louvanistes.

Composition du cortège :

1. Les Compagnons de Saint-Laurent
2. Les Bûûndroegers : les valeureux porteurs de l'Arbre
3. La Fanfare Bruegel : créé en 1958
4. Gardevils et Madame chapeau : Créé en 2001, ils doivent leurs origines

au fait que quelques trublions perturbèrent une fête du Meyboom. Ils servent à vérifier la bonne conduite du public, protéger les membres des différents groupes mais aussi l'Arbre. Ils sont aussi à l'initiative de l'élection de madame chapeau ; suite à un cortège dans Bruxelles, des personnes de sexe féminins ou masculins répondent à des questions posées sur la célèbre pièce de théâtre en bruxellois « Bossemans et Coppenole ». Ils sont ensuite départagé(e)s via un concours de dégustation de Gueuze et une série de questions sur la culture Bruxelloise...

5. La roue de la fortune : aussi présente lors de la représentation de l'Ommegang
6. Les gardes champêtre : créé en 1910
7. Les Poepedroegers (les géants) : Jan, Meeke, Bompa, Boma, Rooske, Jefke, Pitje, Janneke
8. Les Kêrstoempers : s'occupent de la charrette avec les fleurs

C'est en 2013 que la première reconstitution du Meyboom eut lieu à Louvain-la-Neuve. Cette journée a permis aux étudiants de différentes régionales de découvrir cette tradition bruxelloise. Le cortège a démarré à la Bruxelloise et s'est terminé à la place Galilée où un quizz sur Bruxelles a permis d'élire Madame chapeau. Pour terminer cette journée, un repas steak-frites-salade fut proposé aux participants.

#### **4.1.9 Heures sombres : Charles le Téméraire dans la toile de Louis XI**

Inauguré à Louvain, le 12 juillet 1467, Charles le Téméraire fit son entrée à Bruxelles dans la soirée du 14 août. Quelques membres de chaque métier, portant des torches, l'escortèrent et l'entourèrent. Le duc ne laissa rien paraître de ses sentiments mais, en fait, il n'aimait guère les Bruxellois dont son père, disait-il, avait augmenté outre mesure la richesse et l'orgueil. Charles le Téméraire pénétra à Liège où il imposa à la principauté des conditions de paix humiliantes qui faisaient table rase de ses constitutions, la réduisant au rang d'un simple protectorat. Le sort infligé aux Liégeois étouffa toute velléité de révolte des Bruxellois dont l'agitation se limitait, en somme, à d'âpres discordes entre lignages.

Charles le Téméraire était d'une chasteté et d'une frugalité aussi exemplaires qu'exceptionnelles chez les princes. Il avait en face de lui un Louis XI décidé à rétablir la grandeur du Royaume de France en recourant à tous les moyens pour aboutir à ses fins. C'est pourquoi Charles le Téméraire voulut s'assurer l'alliance anglaise en épousant Marguerite d'York en 1468. Entre temps, Louis XI projetait de réduire les Pays-Bas à la famine en interdisant toute exportation de blé dont notre contrée avait grand besoin et en chargeant ses corsaires de saisir les bateaux des pêcheurs de harengs en mer du Nord. Dans l'espoir de mettre fin à ces menaces d'étouffement et de ruine,

Charles le Téméraire chercha en vain à se créer des débouchés économiques par les voies commerciales du Rhin et du Rhône. En ce temps-là, la situation financière et sociale de Bruxelles suscitait de vives inquiétudes. La guilde des drapiers (principal employeur de la société) ne parvenait plus à faire face à ses dépenses et le métier des orfèvres, jadis opulent, affrontait des difficultés de trésorerie. De surcroît, Charles le Téméraire enleva à Bruxelles un de ses atouts de son prestige et de sa prospérité en transférant des institutions importantes à Malines<sup>3</sup>. Charles le Téméraire mourût quelques mois plus tard, le 5 janvier 1477, sur le champ de bataille.

#### **4.1.10 La capitale des Pays-Bas espagnols : la montée de la puissance habsbourgeoise au son du glas**

Parce qu'il était un prince naturel, né dans le pays, et qu'il n'était nullement enclin à l'arrogance, Philippe le Beau se rendit aisément populaire. Après la longue période d'anarchie qu'avaient connue les Pays-Bas, l'absolutisme était à sa portée. Il eut l'habileté de ne pas en user. Il renoua avec la tradition d'une monarchie tempérée par l'intervention des Etats généraux et des Etats provinciaux. Il réinstaura Bruxelles comme capitale et y re-transféra les institutions. En 1497, Philippe le Beau amena au Coudenberg sa femme, l'infante Jeanne, fille d'Isabelle de Castille et de Ferdinand d'Aragon. Jeanne de Castille souffrait d'un désordre mental. Isolée dans un milieu qui la déconcertait, elle rendit la vie impossible à son mari par de terrifiantes crises de jalousie souvent justifiées, il est vrai, par des aventures galantes.

En 1504, les Bruxellois furent pris de panique à la suite de plusieurs secousses sismiques. Le tremblement de terre ne fit pas de victimes mais le caractère exceptionnel du phénomène incita certains à le considérer comme le présage de grands événements. Effectivement, la reine Isabelle de Castille mourût quelques jours plus tard. Un an après la mort de sa belle-mère, dans une chaleur torride, Philippe but de l'eau avec avidité. Aussitôt, il se mit à vomir, la fièvre le saisit et son corps se couvrit de taches noires. On appela des médecins et sa femme qui était enceinte pour la sixième fois. Elle se mit à secouer désespérément son mari qui mourut entre ses bras. Était-il mort d'empoisonnement ? La question restera toujours sans réponse. Au milieu des glas et des funérailles princières, l'heure des Habsbourg avait sonné.

#### **4.1.11 Marguerite d'Autriche gouvernante**

La nouvelle du décès inopiné de son souverain plongea Bruxelles dans la stupeur et l'inquiétude. Les Pays-Bas se sentaient menacés par la France

---

3. Une certaine concurrence entre les 2 villes semblent d'ailleurs se perpétuer encore aujourd'hui au travers d'évènements folkloriques ou encore de la rivalité des étudiants des universités respectives.

dont le roi Louis XII revendiquait la tutelle des enfants de Philippe le Beau. Son fils aîné Charles Quint étant trop jeune pour gouverner, son oncle, Maximilien d'Autriche, prit la régence du Brabant. Ce n'est qu'en 1514 que Charles Quint fut instauré comme duc du Brabant. Il fit son entrée à Bruxelles le 28 janvier pour y prêter serment. Les Bruxellois furent frappés par son allure royale. Une belle chevelure blonde soulignait la pâleur de son visage dominé par un long nez effilé. En 1516, une autre couronne échut au souverain des différentes provinces des Pays-Bas par la mort de son grand père, Ferdinand d'Aragon, roi d'Espagne. Proclamé roi à Bruxelles, Charles devait l'être aussi en Espagne, mais le souverain ne se hâta pas de quitter le palais du Coudenberg, dans sa ville préférée. Ce n'est qu'un an plus tard qu'il partit pour l'Espagne, en confiant à sa tante Marguerite d'Autriche la régence du Brabant. Puis, en 1519, il fût élu à la dignité d'empereur du Saint Empire Germanique. Ce fut sous Charles Quint que Bruxelles retrouva sa position de capitale avec les avantages que cela comportait, ce qui ne changea rien au fait que les Bruxellois s'opposèrent régulièrement aux demandes de subsides dont Charles Quint avait besoin pour financer sa politique extérieure.

Pendant ce temps-là, les doctrines de Luther, après s'être implantées à Anvers, commençaient à se propager à Bruxelles. Soucieux de maintenir l'unité de la foi dans les Pays-Bas, Charles Quint institua un système répressif. Le 1er juillet 1523, deux moines augustins périrent sur le bûcher dressé sur la Grande Place. La population bruxelloise ne cacha pas son mécontentement : elle estimait que les victimes de supplice avaient été de bons Chrétiens. Marguerite d'Autriche ne devait pas être loin de partager cette opinion : elle n'était pas seulement préoccupée par l'unité religieuse à l'intérieur des provinces qu'elle gouvernait, mais elle était également désireuse de mettre fin aux guerres sans cesse rallumées entre François Ier, roi de France, et Charles Quint. En janvier 1529, elle décida de partir vers Cambrai afin de s'y entretenir en secret avec Louise de Savoie, la reine mère de France. Trois semaines durant, les femmes négocièrent et, en juillet, elles rédigèrent le texte définitif d'un accord garantissant la sécurité des provinces des Pays-Bas.

#### 4.1.12 Une ville de cour

Rien ne pouvait réjouir davantage les commerçants bruxellois que cette paix des dames. Hélas ! Une épidémie (appelée la suette anglaise) qui s'était répandue en Allemagne et aux Pays-Bas n'épargna pas la ville, malgré la précaution prise de fermer les sept portes.

Rentrée de Cambrai, Marguerite d'Autriche résidait au palais du Coudenberg, qu'elle ne quitta pas malgré le fléau. Elle ordonna pour le 24 août un carême général et une procession solennelle. Un évêque célébra la grande messe et porta ensuite les hosties qui avaient été prétendument poignardées

par quelques Juifs, cent-soixante ans auparavant. La mortalité diminua progressivement. La gouvernante décida alors que, chaque année, sortirai une procession en action de grâces pour la fin de l'épidémie. Laïcisée, elle est à l'origine de la grande kermesse de Bruxelles. En janvier 1530, la Souveraine Dame remit son âme à Dieu.

Charles Quint arriva à Bruxelles le 25 janvier 1531 où il prit résidence. Bruxelles étant devenue la résidence du plus puissant monarque d'Europe, elle attirait quotidiennement ambassadeurs étrangers, officiers de haut rang et grands ecclésiastiques. La population bénéficia de cette animation continue.

#### **4.1.13 La gouvernante sans faiblesses de Marie de Hongrie**

En juillet 1531, Charles Quint annonça son prochain départ pour l'Allemagne et nomma sa sœur Marie de Hongrie en qualité de gouvernante. Elle avait un caractère presque masculin et discutait de la guerre comme un général, réussissant à imposer sa volonté par un simple regard. Le 5 août 1532, à la suite d'une explosion du prix du grain, des bandes d'hommes et femmes pauvres attaquèrent et pillèrent les maisons et les entrepôts de personnes accusées d'être des accapareurs. La reine gouvernante essaya en vain de rétablir le calme. Elle se vit contrainte de rencontrer une délégation des métiers à laquelle elle dû promettre d'appuyer les multiples revendications auprès de son frère l'empereur. Néanmoins, le mouvement se radicalisa. A la nouvelle de ces événements, Charles Quint invita sa sœur à annuler toutes les concessions qui lui avaient été arrachées et à rassembler une armée d'intervention. Mais Marie put se dispenser de recourir à la force. A Binche, où elle s'était retirée, une délégation bruxelloise vint implorer son pardon. Devenue méfiante, la gouvernante n'accepta de négocier qu'avec des personnalités responsables (échevins et membres des différents Conseils). Les négociations furent longues et aboutirent à la fin de l'année au renforcement de l'autorité centrale. Les anciens serments furent dissous ; de nouveaux furent créés.

En 1542, François I<sup>er</sup>, roi de France, attaqua les Pays-Bas. Ses armées ravagèrent le Hainaut et le Brabant mais n'atteignirent pas Bruxelles. Marie de Hongrie avait déclaré qu'elle voulait vivre et mourir à Bruxelles avec ses habitants. Elle fit donc renforcer les fortifications à l'intérieur desquelles se trouvaient accumulés canons et munitions. Mais, avant que les Français ne puissent assiéger la ville, ils furent écrasés par Charles Quint.

#### **4.1.14 La visite de l'infant Philippe**

Épargnée par les affres de la guerre, Bruxelles célébra la conclusion de paix imposée par l'empereur au roi de France en septembre 1544. En 1549, à l'occasion de la présentation de l'infant Philippe par son père, une fête éblouissante fut fêtée ; cette fête ne fit que souligner le gouffre séparant la

mentalité des Espagnols de celles des Brabançons. Le fils de Charles Quint s'était fait accompagner de la fine fleur de la noblesse espagnole, dont le duc d'Albe.

Une quantité de personnes appartenant à l'Église et au monde de l'esprit, ainsi que toute la chapelle royale étaient de la partie. Le commun dénominateur de cette foule était l'ignorance du français et du flamand mais, davantage encore, un complexe de supériorité à l'égard de la population. Celle-ci vit avec stupeur, le soir du Jeudi Saint, une lugubre procession de deux cents participants coiffés de cagoules noires, percé de trous à la hauteur des yeux, le torse nu, qui se flagellaient la peau à grands coups de verges toutes en récitant des litanies. Choqués, les Bruxellois découvrirent un Dieu qui n'était pas le leur : le Dieu des Espagnols. Ils crurent cependant que leurs hôtes méridionaux comprendraient leur propre conception, humaine et populaire de la religion. Le 2 juin, les autorités urbaines organisèrent la grande procession de Notre-Dame du Sablon (Ommegang). D'une fenêtre de l'hôtel de ville, l'empereur, son fils et ses sœurs Marie et Éléonore assistèrent au défilé des hallebardiers, archers et corporations. Ils s'esclaffèrent au passage de l'orgue dont un ours faisait mine de jouer ; chaque fois qu'il appuyait sur les touches, il tirait les queues des chats reliées par un cordon au clavier. Il en résultait une succession de miaulements discordants. Même l'infant Philippe ne put s'empêcher de rire – ce qui lui arrivait rarement. Les géants, les cygnes et divers groupes symboliques précédaient le cheval ailé que chevauchaient les quatre fils Aymon, portant sur la tête des toques écarlates garnies de plumes blanches. Les Espagnols ne comprirent rien à cette représentation de la légende remontant au temps de Charlemagne, pas plus qu'ils ne se familiarisèrent avec cette intrusion du profane dans une procession qui ne se déployait qu'à la fin du cortège. Le sens caché des déguisements burlesques, l'amalgame des traditions millénaires avec des croyances religieuses leur échappaient totalement. Contrairement à ce que Charles Quint avait espéré, le voyage de son fils dans les Pays-Bas ne créa aucun lien psychologique entre lui et le peuple. Le comportement de son entourage espagnol accentua au contraire une incompréhension réciproque (la même qui opposait le caractère de Charles Quint, un vrai Bourguignon, à celui de l'infant Philippe, une véritable Espagnol).

Entre temps, François I<sup>er</sup> était mort, épuisé par les plaisirs autant que par les revers. Aussitôt, le roi Henri II traita la reine-mère Éléonore comme une étrangère, voire une ennemie. La sœur de Charles Quint se hâta de quitter la cour de France pour rejoindre sa sœur Marie de Hongrie à Bruxelles. Pour dissiper l'inquiétude générale, l'empereur vint à Bruxelles en 1553. Durant le règne de Charles Quint, les Français ne parvinrent jamais jusqu'aux remparts de la capitale.

#### 4.1.15 L'abdication de Charles Quint

En 1555, Charles Quint, dont l'esprit religieux le poussait à situer dans la perspective de l'au-delà la plus grande part de ces dernières années de sa vie, décida d'abdiquer. Philippe avait vingt-huit ans et paraissait prêt à régner sur l'Espagne et les Pays-Bas. La cérémonie d'abdication qui se déroula au palais du Coudenberg ne concerna évidemment que les Pays-Bas. Mais il est révélateur que c'est la seule à laquelle Charles Quint participa physiquement : les autres renonciations à ses pouvoirs se firent par écrit.

Comme il avait déjà été dit précédemment, Charles Quint appréciait sincèrement la ville de Bruxelles et celle-ci le lui rendait bien. N'avait-il d'ailleurs pas fixé les instances du pouvoir dans les Pays-Bas à Bruxelles, fixant ainsi définitivement la prééminence de cette dernière sur Malines ? C'est également à Bruxelles que l'empereur, qui voyageait énormément à travers toute l'Europe, passa le plus de temps en comparaison aux autres capitales de l'empire (deux fois plus que dans ses deux autres capitales, Valladolid et Augsbourg). La présence de l'empereur et de sa cour à Bruxelles fit de la ville un carrefour des hautes instances internationales (ce qui profita d'ailleurs à l'université toute proche de Leuven) mais aussi un foyer culturel et artistique bouillonnant. On comprend dès lors l'émotion des Bruxellois à l'annonce de son abdication.

C'est à quinze heures, le 25 octobre 1555, qu'il tint son dernier discours en tant qu'empereur ; il commença par rappeler que c'est à Bruxelles, au même lieu et à la même heure, que, quarante ans auparavant, il avait été émancipé. Il indiqua son choix de faire de Bruxelles le point de départ de son règne, comme le point final. Il tint ainsi un long discours à la fin duquel il demanda la bénédiction de Dieu sur son fils qu'il exhorta à être bon prince. Selon les témoins oculaires, ni l'empereur ni son auditoire ne purent retenir leurs larmes. On s'attendit alors à un discours de Philippe qui, avec un fort accent espagnol, lit une feuille où était écrit : « *Messieurs, je comprends, il est vrai, très bien le français, mais je ne le possède pas assez pour pouvoir m'adresser à vous dans cette langue. Vous allez donc entendre ce que Monseigneur d'Arras va vous dire de en mon nom.* ». À l'émotion intense succéda alors un sentiment de malaise. Les Bruxellois, qui avaient bénéficié d'un statut privilégié sous Charles Quint et même avant lui, sentaient que les choses étaient sur le point de changer, et pas en bien pour eux.

#### 4.1.16 La rupture des 17 provinces : un malaise grandissant

Un climat de tension se développait entre Philippe II et ses sujets des Pays-Bas. Isolé dans son palais du Coudenberg, où ne déambulaient que des seigneurs espagnols, le roi ne communiquait presque jamais avec les membres du Conseil d'Etat. Mais la situation commença à sérieusement se gâter lorsque Philippe II exigea l'application stricte et immédiate des ordon-



nances de son père contre les hérétiques. Jusqu'alors, grâce à la volonté de modération des gouvernantes générales, les proclamations de Charles Quint et quelques exécutions avaient surtout servi à dissuader la population de se laisser séduire par les nouvelles idées religieuses.

Conséquence de son statut de capitale des Pays-Bas, Bruxelles devint dans nos régions, dans le cadre de la Contre-Réforme et des guerres de religion qui vont ponctuer la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, l'endroit privilégié pour les démonstrations de force du pouvoir central espagnol. Le 1er bûcher de l'Inquisition catholique y avait d'ailleurs déjà été allumé en 1523.

#### **4.1.17 Philippe II s'en va en répandant les pommes de discorde**

En 1559, le roi convoqua au Coudenberg les Etats généraux pour leur faire ses adieux mais surtout pour leur faire connaître la nomination de Marguerite de Parme, fille illégitime de Charles Quint, en tant que gouvernante générale. Marguerite de Parme devenait belge à mesure que se prolongeait son séjour dans les Pays-Bas. Elle signala au roi qu'elle partageait l'avis de la population, qui reprochait la rigueur avec laquelle on persécutait les hérétiques.

#### **4.1.18 Le compromis et la conspiration des nobles. L'arrivée du duc d'Albe, ange exterminateur de Philippe II**

Un poignée de seigneurs des Pays-Bas se confédéra et s'engagea sous serment à combattre l'Inquisition. La capitale devint très vite le centre de ralliement politique et moral de ce mouvement. Les confédérés s'assemblèrent au quartier du Sablon. De là, ils se rendirent au palais où une délégation fut reçue par la gouvernante. Les conspirateurs lui remirent deux requêtes, dans lesquelles ils demandèrent d'ordonner aux inquisiteurs de suspendre leurs poursuites jusqu'à décision ultérieure du roi. Ceci fut fait. Un certain temps, les Bruxellois crurent à l'apaisement et s'imaginèrent que, sous la pression de la conspiration des nobles, le libre exercice de la nouvelle religion était autorisé.

La réponse de Philippe à cette requête fut quelque peu différente des attentes des Bruxellois. Philippe étant un ennemi juré à la fois de toutes les hérésies et de tout manque de respect à l'autorité, entendait châtier ceux qui, à ses yeux, s'étaient comportés en traîtres. Il envoya le duc d'Albe à Bruxelles, lui donna dix-sept milles hommes de troupe et l'institua son lieutenant, ce qui imposait à tous, y compris la gouvernante général, le devoir d'obéissance absolue. Le duc d'Albe releva dès son arrivé Marguerite de Parme de son poste de gouvernante générale et institua le tribunal des Troubles. Le régime de la terreur fut inauguré. Après avoir écrit au roi pour lui conseiller une dernière fois la clémence, Marguerite de Parme prit

congé et quitta Bruxelles. La comparant à son successeur, les Bruxellois commencèrent à la regretter amèrement.

Les fameuses décapitations des comtes d'Egmont et de Hornes, leaders de la contestation, sur la Grand Place en 1568, dont l'onde de choc se répartit dans toute l'Europe, n'apaisa pas les tensions et marqua le début d'une période sombre pour Bruxelles et les Pays-Bas en général. Le Tribunal des Troubles multipliait les arrestations et méritait promptement le nom de tribunal du sang. Une vingtaine de nobles furent décapités au Sablon ; lorsque les têtes tombaient, les soldats espagnols poussaient des acclamations. Le peuple, indigné, voulait se ruer sur eux. Le duc d'Albe écrivit à Philippe : « *Les exécutions ont laissées dans les esprits une terreur si grande que l'on croit ici qu'il s'agit de gouverner à perpétuité dans le sang. Tant que les sujets auront cette opinion, il ne leur sera pas possible d'aimer le roi* ».

Entre-temps, la conspiration avait pris possession de plusieurs villes des Pays-Bas, ce qui obligea le duc d'Albe à les affronter. Philippe II décida de remplacer le duc, mais il était déjà trop tard. Les Bruxellois prirent leur sort en main. Ils renforcèrent la défense des portes, tours et murailles, ce qui dissuada les cavaliers espagnols de s'introduire dans la ville. Bruxelles garnit les remparts de grosse artillerie et fit distribuer des demi-haches aux bourgeois qui n'avaient pas de mousquets. Soupçonnant les Espagnols de la garnison de vouloir faciliter l'attaque de leurs compatriotes, les Bruxellois les expulsèrent de la ville après une fusillade qui tua ou blessa plusieurs personnes. C'est également à Bruxelles qu'un décret fut publié qui déclarait les Espagnols mutins, traîtres, perfides et rebelles, ordonnant à tous sujets des Pays-Bas de les poursuivre et de les exterminer partout où ils les trouveraient armés. La guerre devint inévitable. Bruxelles, étant menacée par les affrontements avec Philippe II, décida de brûler les pesthuyzen près des remparts qui pouvaient servir de postes d'observations à l'ennemi. Ceci fut une décision fatale, puisque la peste et la dysenterie fondirent sur la ville qui ne disposait plus guère de demeure pour les pestiférés. Mais ce siège de Bruxelles n'eut jamais lieu car, en même temps, don Juan, qui devait assiéger Bruxelles, mourut de la typhoïde. La révolution politico-religieuse des Pays-Bas connut, dès lors, une nouvelle phase. Le destin de Bruxelles aussi.

#### **4.1.19 Sous le régime de l'intolérance : une république calviniste**

Philippe II envoya le prince de Parme, Alexandre Farnèse, à la reconquête des Pays-Bas, et, après peu de temps, celui-ci réussit à prendre possession des provinces wallonnes. A Bruxelles, on prit la décision d'instituer un conseil de guerre ayant à sa tête Olivier Vanden Tijmpel. Entièrement dévoué aux calvinistes, il accapara tous les pouvoirs. Ses membres se payaient sans honte sur la vente des biens confisqués aux communautés religieuses.

Olivier Vanden Tijmpel était un remarquable homme de guerre mais se montra incapable de réduire la tension entre la population et les garnisons qui avaient détruit et pillé les églises, monastères et couvents en entrant, en tant que support, dans la ville.

En mai de l'année 1581, le culte catholique ayant été aboli, on assista à la dispersion des religieux de tous les ordres. Dans les écoles, on ne pouvait enseigner que le seul catéchisme réformé et on ne pouvait utiliser que les livres ayant été approuvés par les pasteurs calvinistes. Les jours de fête catholique furent supprimés et les processions interdites. Le 26 juillet 1581, à l'Hôtel de ville, fut lue la proclamation de la déchéance de Philippe II. Mais les opérations militaires se poursuivirent, généralement à l'avantage d'Alexandre de Farnèse, et la situation de la capitale devenait de jour en jour plus angoissante. Les prix de toutes choses ne cessaient d'augmenter et la famine menaçait les pauvres.

#### 4.1.20 La clémence d'Alexandre Farnèse

Durant l'hiver 1584-1585, les armées d'Alexandre Farnèse cernaient complètement Bruxelles, aussi Olivier Vanden Tijmpel se laissa-t-il convaincre d'entamer des négociations avec le prince de Parme. Une députation de 17 Bruxellois, dont la plupart étaient catholiques, se rendit au camp de Beveren pour traiter avec le prince de la paix. Après avoir écouté Alexandre Farnèse qui les accusait d'avoir plongé la ville dans les calamités, ils furent surpris par sa mansuétude. Une amnistie générale était accordée à tous les bourgeois et habitants, assortie du pardon et de l'oubli de tous les crimes, forfaits et excès qui avaient été commis.

Les églises et autres biens sacrés, ruinés pendant les troubles, devaient être restaurés. Tous ceux qui ne voudraient pas rentrer dans le giron de l'Église catholique romaine bénéficieraient d'un délai de deux ans pour mettre leurs affaires en ordre ; passé ce délai, ils devraient quitter la ville, tout en étant libres de choisir leur nouvelle résidence. Étant donnée la pauvreté de la ville, il ne leur fut pas imposée de rançon. Pourquoi cette clémence ? Parce qu'il s'agissait de la capitale du Brabant et de la ville où le prince de Parme pensait bientôt s'établir en qualité de gouverneur. Demeurés catholiques dans l'immense majorité, les Bruxellois ne se livrèrent à aucunes représailles envers les Calvinistes qui avaient pris le risque de demeurer dans la ville. Alexandre Farnèse étant plutôt libéral, il aurait voulu accorder la liberté d'esprit pour préserver l'unité des Pays-Bas, mais il se heurtait à la volonté de Philippe II de rejeter toute liberté de conscience. La rupture des 17 provinces était quasiment consommée. Farnèse fut rappelé en Espagne et remplacé par un nouveau gouverneur général. On en revenait à l'odieuse intolérance du duc d'Albe.

#### 4.1.21 Enfin les archiducs Albert et Isabelle

L'archiduc Albert avait 37 ans lors de son entrée à Bruxelles en 1596. Après quelques mois de campagne militaires, d'abord victorieuses puis malheureuses, l'archiduc Albert fut autorisé par son oncle Philippe II à négocier la paix avec la France. Puis, le 15 août de la même année, les Etats généraux reçurent communication de l'acte de cession par lequel Philippe II transmettait les Pays-Bas à sa fille, l'infante Isabelle, et à son futur époux, l'archiduc Albert. Bien sûr, on ne leur donna pas connaissance des conventions secrètes de l'acte, qui obligeaient les souverains à se soumettre en tout aux ordres de l'Espagne, à maintenir des garnisons espagnoles en différentes places fortes, à reconquérir les Provinces du Nord et à poursuivre les hérétiques. En 1599, la joyeuse entrée dans la capitale eut lieu sur deux chevaux blancs. Un des bienfaits du règne des archiducs Albert et Isabelle fut de restituer pleinement à Bruxelles son rôle de capitale, qui avait été étouffé durant la période calviniste. Les débuts du règne, marqués par la poursuite de l'épuisante guerre contre la Hollande, furent assez pénibles pour les souverains. Ils constatèrent que les Etats généraux refusaient obstinément l'aide financière dont ils avaient besoin pour financer la guerre. Philippe III, roi d'Espagne, envoya le meilleur homme de guerre dont il disposait, le Génois Ambroise de Spinola, qui s'empara en 1604 de la dernière place forte dont disposait la Hollande encore en Flandre. Le désargentement des deux adversaires facilita la conclusion d'un armistice en 1607 et de son prolongement, la trêve de Douze Ans.

Durant cette trêve de Douze Ans, Bruxelles renoua avec la prospérité économique. Les faveurs princières et les dépenses de la cour encouragèrent le développement des industries de luxe.

#### 4.1.22 A nouveau les fêtes

Parce qu'Isabelle savait que les Bruxellois aimaient que leurs princes se joignent à leurs fêtes traditionnelles, l'infante y prenait volontiers part. En 1615, elle réussit à abattre l'oiseau du Grand Serment. Dû au hasard ou à son habilité, son exploit fit sensation. L'Ommegang, après la longue interruption due aux troubles, retrouva son antique splendeur.

#### 4.1.23 Les conséquences de la mort de l'archiduc

L'archiduc Albert rendit l'âme en 1621. Le couple princier n'ayant pas d'enfant, la souveraineté des Pays-Bas revint intégralement à la couronne d'Espagne. Peu avant sa mort, l'archiduc Albert avait vainement tenté de prolonger la trêve de Douze Ans. Isabelle commença son gouvernement général par la reprise des hostilités. Revers et succès s'alternèrent dans la guerre qui se traînait, aucun des deux adversaires n'étant de taille à réduire l'autre

à l'impuissance complète. En France, Richelieu signa en 1630 un traité d'alliance et de subsides avec les Provinces Unies calvinistes. Les hostilités dans le Nord ne connurent guère de répit, guère de succès non plus. Réunis à Bruxelles en octobre 1632, les États généraux furent autorisés à négocier la paix par décision d'Isabelle alors que Philippe IV y était opposé. Bruxelles vivait dans l'espoir de la paix lorsqu'on y apprit la mort, en novembre 1633, de l'archiduchesse Isabelle qui, entre l'Espagne et le Pays-Bas, avait toujours choisi courageusement nos intérêts. Il fallut attendre 1648 pour qu'enfin une paix solide soit signée avec les 7 Provinces-Unies du Nord qui furent alors définitivement reconnues comme libre et souverain État.

#### **4.1.24 La charnière grinçante des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles : dans la tourmente des guerres de conquête de Louis XIV**

Il n'y avait plus d'illusion à se faire. Les Bruxellois savaient qu'un jour où l'autre, Louis XIV s'attaquerait à leur ville. Dès 1666, le gouverneur général entreprit la modernisation de ses défenses. Deux mille fantassins espagnols travaillèrent aux fortifications et les ponts sur le canal furent rompus. Pour éviter tout risque de trahison, les Français qui habitaient Bruxelles furent contraints d'en sortir immédiatement. Les soldats de Louis XIV attaquèrent la ville les 26 et 27 septembre 1668, mais la garnison bruxelloise les repoussa au Pont Brûlé. La paix d'Aix-la-Chapelle mit – très provisoirement – un terme aux hostilités. En mai 1673, Louis XIV, escorté de trois cents cavaliers, vint en personne reconnaître Bruxelles. Impressionné par ses défenses, il tourna bride et décida de s'en aller assiéger Maastricht. Ce n'était que partie remise. En 1690, les armées françaises étaient de nouveau à proximité de Bruxelles, à Forest. Mais l'arrivée d'un renfort militaire contraignit les Français à se choisir d'autres objectifs. Trois années durant, les Pays-Bas furent le champ de bataille où se mesurèrent les troupes de Louis XIV et les armées alliées européennes.

#### **4.1.25 Le bombardement français de 1695**

Avant toutes choses, il est important de noter que malgré les guerres qui ravagent nos régions durant le règne de Louis XIV, Bruxelles récupère à cette époque la primauté économique qu'Anvers lui avait ravie au siècle. Cependant, c'est également à cette période que Bruxelles connut sans doute l'épisode le plus sombre de son histoire...

Au début du mois d'août, le roi de France, vexé de ne pouvoir lever le siège de Namur, ordonna au maréchal Villeroy d'opérer une diversion sur Bruxelles. La prospérité de cette dernière justifie en partie le choix du Roi-Soleil de bombarder de la bombarder. L'opération voulue par le roi n'avait pas pour but la conquête de la ville mais plutôt de terrifier les esprits en

Europe en dévastant l'opulente capitale des Pays-Bas. Le premier à avoir été terrifié, bien avant le début des bombardements, fut le prince de Vaudemont, chargé de protéger la capitale de l'extérieur, qui n'osa pas s'attaquer en rase campagne aux 70.000 hommes de l'armée française. Cette couardise du général espagnol fut compréhensible. Ce qui le fut moins, c'est la mollesse de ses actions de harcèlement et son incapacité à empêcher le maréchal de Villeroy de mettre en batterie dix-huit pièces de grosse artillerie de vingt-cinq mortiers entre les portes d'Anderlecht et de Flandre. Espérant éviter le pire, une délégation du magistrat et du gouverneur général, Maximilien-Emmanuel de Bavière, fut envoyée au camp ennemi afin de demander le temps de négocier. Pour toute réponse, les Français lancèrent leurs premières bombes. Il était sept heures du soir, le 13 août 1695.

Pendant toute la nuit, bombes et boulets rouges plurent sur la cité, allumant un peu partout des incendies. A sept heures du matin, les tirs ralentirent, le temps, sans doute, pour que les artilleurs renouvellent leurs munitions. Deux heures plus tard, le bombardement reprit de plus belle. Il ne cessa qu'après quatre heures de l'après-midi. Quatre mille bombes et cinq mille boulets rouges étaient tombés sur la ville. Poussé par un fort vent d'ouest, l'incendie se propagea avec rapidité. Le centre, où les maisons étaient encaissées dans des rues étroites, fut transformé en immense braisier. Au total, trois mille huit-cent trente maisons furent incendiées et quatre-cent soixante fortement endommagées. La tour de l'hôtel de ville, pourtant prise comme cible principale, projetait encore sa fierté et son défi dans le ciel.

Leur œuvre de destruction accomplie, acte de vandalisme que Napoléon qualifia d' « aussi barbare qu'inutile », les Français se retirèrent le 15 août avec tant de hâte qu'ils abandonnèrent un de leurs canons et une partie du matériel de siège. Jour et nuit, le gouverneur général parcourut à cheval les différents quartiers de la ville, ranimant le courage des habitants et, surtout, donnant des ordres pour arrêter la progression de l'incendie. Il tira ensuite profit des circonstances pour élargir et mieux aligner les rues du centre de la ville et promulgua un règlement qui, dans un souci d'esthétique, soumettait toute reconstruction à l'autorisation préalable de bâtir. Il en naquit, après quelques années, une Grand-Place plus belle qu'elle ne l'avait jamais été.

#### **4.1.26 Le régime d'Anjou**

En 1701 commença la guerre de succession d'Espagne. La Belgique échut alors à la France. Mais, très vite, la présence des troupes françaises dans la ville ranima le souvenir du bombardement de 1695. L'arrivée à Bruxelles de princes et de généraux qui avaient dirigé l'œuvre de destruction de la capitale provoquait régulièrement des tumultes. La foule les injuriait à leur passage. En 1706, l'ennemi numéro un de Bruxelles, le maréchal de Villeroy, subit une cuisante défaite à Ramilies. Les Français évacuèrent Bruxelles trois jours plus tard.

Le traité d'Utrecht, signé en 1713, rétablit l'équilibre entre les puissances européennes. L'Espagne resta acquise à Philippe V, mais les Pays-Bas furent attribués à Charles de Habsbourg, couronné empereur sous le nom de Charles VI. Les Pays-Bas étaient désormais autrichiens et s'ouvrit alors pour Bruxelles la période de paix la plus longue de toutes celles qu'elle avait connues auparavant.

#### **4.1.27 L'incendie du Palais de Coudenberg**

Dans la nuit glaciale du 3 au 4 février 1731, la capitale fut frappée par l'une des plus terribles catastrophes de son histoire : le palais du Coudenberg, un des plus vastes et des plus prestigieux monuments civils de toute l'Europe, fut entièrement détruit par le feu. La gelée accompagnée d'une violente brise stimula le progrès de l'incendie et rendit impossible l'emploi des pompes à bras. Apportée dans des tonneaux par les brasseurs, l'eau gelaît au fur et à mesure.

#### **4.1.28 A nouveau, la guerre et l'occupation de Bruxelles par la France**

L'empereur Charles VI mourut en 1740. La nouvelle impératrice de l'empire austro-hongrois était Marie Thérèse qui désigna le duc Charles de Lorraine comme nouveau gouverneur général de la Belgique. A peine la cérémonie d'inauguration de la nouvelle impératrice était-elle terminée que le roi de France, Louis XV, et l'empereur de Prusse, Frédéric II, s'unirent pour se jeter sur l'héritage autrichien. Dès le mois de juin 1744, les armées françaises franchirent la frontière de Flandre. Les troupes autrichiennes et anglaises, mollement soutenues par les alliés hollandais, se firent écraser le 11 mai 1745. La défense de

la capitale avait été confiée à un général hollandais, un parfait incapable. Fin janvier 1746, l'investissement de la ville était complet mais il eût été aisé de déloger l'ennemi accablé par le gel, la neige et les inondations de la Senne. Mais le général hollandais n'avait qu'une idée : faire une bonne capitulation. Le 20 février, sans attendre l'arrivée imminente d'une armée de secours, il fit hisser le drapeau blanc et la France reprit possession de Bruxelles. L'administration française se rendit très vite impopulaire. Particulièrement détesté des Bruxellois était Jean Moreau de Séchelle parce que, sourd aux protestations populaires, il ordonnait sans cesse de nouvelles taxes sur le genièvre, le tabac, la bière, le vin, etc. La conclusion de la paix d'Aix-la-Chapelle, le 23 octobre 1748, mit fin à la guerre de succession d'Autriche. Humilié, Louis XV dût restituer les Pays-Bas à l'impératrice Marie-Thérèse. En 1749, le gouverneur général revint à Bruxelles. Capitale des Pays-Bas, résidence de la cour, centre administratif, ville industrielle où se concentraient à la fois les familles riches et le prolétariat ouvrier, Bruxelles connut un boom dé-

mographique au cours de la seconde moitié du XVII<sup>e</sup> siècle. La population passa en moins de trente ans de 58 000 à 75 000 habitants.

#### **4.1.29 Le despotisme trop peu éclairé de Joseph II et la révolution brabançonne**

L'avènement de Joseph II marqua le début de la période de transition qui mena progressivement au changement de régime. Joseph II, despote éclairé, imprégné des idées humanistes, ambitionne de rationaliser les différents niveaux de fonctionnement de la société : justice, commerce, industrie et gouvernement. Il s'attaqua également à l'influence importante de l'Église catholique romaine, bien décidé à limiter le rôle de cette dernière dans la vie socioculturelle en général et dans l'enseignement en particulier. Lieu de concentration des activités économique et politique ainsi que des acteurs sociaux, Bruxelles ne peut rester inactive devant tant de réformes bouleversant ses structures. On l'aura compris, la politique de Joseph II aboutit à une réaction forte de la part des élites. Partie de Bruxelles, la révolution brabançonne (1789), mélange de mécontents et d'opportunistes, aboutit, après l'union avec d'autres oppositions à Joseph II, aux éphémères États-Belgiques-Unis (janvier 1790). Après quelques surprenants succès initiaux de la jeune armée patriotique (menée par le Bruxellois Van der Mersch) face aux Autrichiens, la chance tourna pour les insurgés. Joseph II, mort prématurément en février 1790, fut remplacé par Léopold II. Ce dernier proposa une amnistie totale à la condition du retour complet à l'ancien état des choses. Les États-Belgique-Unis, dont le siège central était établi à Bruxelles, auraient été bien inspirés d'accepter la généreuse proposition du nouvel empereur car le chaos et l'anarchie régnait déjà dans le pays. Mais ils refusèrent, mettant naïvement leur confiance dans la parole de soutien de quelques grandes puissances qui ne voyait là qu'une occasion de déstabiliser la puissance autrichienne en Europe.

#### **4.1.30 Le régime français : le temps des illusions**

En mars 1792, l'empereur Léopold II mourut. François II lui succéda sur le trône. Peu après, la France lui déclara la guerre et envoya ses troupes à la conquête des Pays-Bas. Le 14 novembre, la population accueillit avec enthousiasme les bataillons révolutionnaires qu'elle confondait avec des anges libérateurs. Très rapidement, un mouvement progressiste, fortement inspiré des Lumières, appelé les sociétés vonckistes, organisa des élections pour une administration provisoire. Le 19 novembre, l'assemblée des représentants provisoires vota la déchéance de la maison d'Autriche et l'abolition de tous les pouvoirs et autorités n'émanant pas de la Nation. Ils demandèrent à la France qu'elle déclare ne traiter avec les puissances européennes qu'à la condition qu'elles reconnaissent l'indépendance des Belges.



Confiants en l'avenir, les représentants votèrent l'égalité de tous les citoyens devant l'impôt, l'abolition de toutes les exemptions fiscales et la suppression de toutes les dîmes. Les troupes françaises ne touchant que fort irrégulièrement leur solde trouvèrent dans la maraude et de prétendues réquisitions le moyen d'améliorer leur situation. Le mécontentement de la population tourna à la colère lorsqu'on apprit la réponse de la France, en ce qui concerne l'indépendance de la Belgique. C'était la négation de tout ce qu'avait promis l'armée française. En effet, une consultation avait été ordonnée le 25 février 1793 pour déterminer la forme de gouvernement du pays. Seuls se rendirent aux urnes les quelques partisans de la réunion de la Belgique à la France et ils se prononcèrent sous la menace des sabres et des fusils. Le 1er mars suivant, on décréta le rattachement de la Belgique à la République française. Les Français entreprirent plusieurs réformes économiques qui avaient des conséquences désastreuses. Les prix de tous les biens augmentèrent en flèche : les pauvres étaient plus pauvres que jamais, et même la noblesse, tout comme le clergé, n'avait plus grand-chose.

#### **4.1.31 Bruxelles reléguée au rang de chef-lieu de département**

La réorganisation administrative commença par celle de Bruxelles. Furent fondés un Conseil municipal (l'Exécutif) et une assemblée délibérative, le Conseil de la Commune, puis furent remplacées les anciennes principautés des Pays-Bas par des départements, subdivisés chacun en arrondissement et en cantons. Bruxelles n'étant plus une capitale, elle fut reléguée au rang de chef-lieu du département de la Dyle. Le 12 novembre 1795, le commissaire de la République française Bouteville arriva à Bruxelles pour appliquer les lois votées à Paris. En quinze mois de mission, malgré des oppositions, Bouteville réussit à imposer ce que Joseph II n'avait pu réaliser durant tout son règne : la suppression des corporations, la suppression des abbayes et autres établissements religieux, la confiscation de leurs biens considérés comme nationaux et bientôt mis en vente, la dispersion de toutes les communautés, l'interdiction des processions en dehors des églises ou encore l'autorisation du divorce des époux par consentement mutuel. Ces innovations transformèrent en profondeur la société entière, bousculèrent les habitudes de la population et heurtèrent la foi traditionnelle. La résistance passive se généralisa. On continua à respecter le repos du dimanche et non celui des décadi. On continua à donner leurs anciennes dénominations aux rues qui avaient été débaptisées, et on refusa même de collaborer à l'exercice des nouvelles fonctions municipales. Les autorités françaises attribuèrent ce camouflet à la persistance de l'influence sociale et politique de la religion. Aussi, intensifièrent-elles les mesures de déchristianisation. Les églises furent fermées à l'exception de trois d'entre elles qui avaient dû jurer leur fidélité à la République. Ce climat d'intolérance qui se greffait sur la faiblesse moné-

taire et l'effondrement économique de la ville ayant prospéré sous le régime autrichien, fit chuter la population de dix pourcents. La résistance passive de la population se mua en résistance active, lorsque les jeunes célibataires furent appelés sous un drapeau qui n'était pas le leur.

#### **4.1.32 L'apaisement sous le Consulat de Napoléon**

Sous Napoléon, les déportations des ecclésiastiques cessèrent enfin et la plupart des prêtres qui avaient survécu à leur déportation furent rapatriés. Les autorités françaises assistèrent même à la sortie dans les rues de la procession du Saint-Sacrement du Miracle. Le dimanche reprit sa signification d'autrefois ; on ne parla plus du culte du décadi.

L'apaisement des esprits qui s'opéra à partir de ces mesures facilita la transformation de la vie municipale sous le signe de la centralisation et de l'autoritarisme. Sous la mairie de Van Langenhoven, qui se prolongea jusqu'au mai 1805, la restauration de l'ordre public et le rétablissement du culte catholique entraînèrent la reprise progressive des activités commerciales et industrielles, encouragée par le droit de propriété, également déclaré sacré. La population de Bruxelles passa de 66 000 à 72 000 entre 1800 et 1803.

#### **4.1.33 Une certaine résistance sous l'Empire**

La rupture de la France avec le Pape et le décret de Berlin instaurant le blocus continental eurent des grands effets sur Bruxelles. L'inquiétude religieuse se réveilla avec l'introduction d'un catéchisme impérial et la suspension de nombreux ecclésiastiques. L'annexion des Etats pontificaux, en 1809, et l'enlèvement du Pape mirent un comble au mécontentement non seulement du clergé, mais aussi des fidèles. Du fait du blocus continental, le commerce maritime se trouvait entravé ; le prix des marchandises augmenta considérablement. Lors de sa seconde visite officielle à Bruxelles, en 1810, Napoléon était au faîte de sa puissance en Europe mais au creux de sa popularité. Certes, il y eut des applaudissements et des vivats mais ils s'adressaient quasi exclusivement à l'impératrice, parce qu'elle était la descendante de Marie-Thérèse d'Autriche, la bien-aimée du peuple.

Furieux, Napoléon interdit aux Bruxellois d'acclamer sa femme hors de sa présence... La retraite de la Russie de la Grande Armée, le soulèvement de la Hollande et le débarquement du prince d'Orange à Scheveningen, la victoire des alliés européens à Leipzig : autant de signes successifs de la débâcle napoléonienne et d'une prochaine libération. A la nouvelle que le général prussien von Bulow avait battu les Français à Hoogstraten, les fonctionnaires impériaux furent pris de panique. Ils se hâtèrent de plier bagages et se préparèrent à quitter Bruxelles avec leur famille.

#### **4.1.34 La libération**

Le 1er février 1814, les dernières troupes françaises quittèrent la ville. Peu de temps après arrivèrent quelques escadrons de hussards et de uhlans prussiens, suivis de huit-cent chasseurs à pied. Jamais Bruxelles ne vit défiler dans les rues autant de troupes de nationalités aussi variées. Des Prussiens, des Saxons, des Suédois, des Hanséates... La joie des Bruxellois fut exubérante. Le seul problème fut l'approvisionnement des militaires alliés en vin, genièvre et en tabac. Le 8 février, le général en chef des armées alliées dans les Pays-Bas fit son entrée à Bruxelles au milieu des acclamations de la foule. Mais tous les regards se portèrent sur le prince d'Orange qui l'accompagnait. Le 15 février, les commissaires des puissances alliées installèrent à Bruxelles un gouvernement provisoire pour la Belgique, ayant à sa tête le duc de Beaufort. Le 1er avril, les Alliés firent leur entrée à Paris et, le 30, la paix fut signée entre la France et l'Europe. Un mois plus tard, Beaufort transmit au prince d'Orange ses pouvoirs à la tête du gouvernement pour la Belgique. Le prince souverain des Pays-Bas devint gouverneur général au nom des Puissances alliées, en attendant une union intime et complète de la Belgique avec la Hollande.

#### **4.1.35 L'Europe victorieuse à Waterloo. Bruxelles et la Belgique sous domination hollandaise**

A la joie du mois de février 1814 succéda très vite la déception. L'attitude méprisante des troupes prussiennes et leur brutalité excédaient les Bruxellois. Seules les forces britanniques avaient un comportement exemplaire. La population ne voyait pas très clair quant à son avenir. Ces derniers temps, elle avait connu tant de changements de régime qu'elle en était arrivée à ne plus guère se soucier du statut futur des provinces belges. Fort heureusement, le climat s'assainit à partir de l'été. Les troupes prussiennes avaient quitté Bruxelles, des unités anglaises et écossaises les avaient remplacées. Quelques mois plus tard, lorsque siégeait le Congrès de Vienne où les Puissances découpèrent l'Europe au gré de leurs ambitions, une nouvelle effarante parvint : le 1er mars 1815, Napoléon s'était évadé de l'île d'Elbe. Le prince Guillaume d'Orange décida de profiter des circonstances pour transformer en fait accompli ce que la conférence de Londres avait tardé à promulguer. Le lendemain, le maire de Bruxelles donna lecture de la proclamation royale. Le drapeau orange fut hissé à l'hôtel de ville. Les Bruxellois ne montrèrent ni enthousiasme, ni hostilité.

#### **4.1.36 Bruxelles, capitale du Royaume des Pays-Bas, avec La Haye**

La création du nouveau royaume des Pays-Bas restitua à Bruxelles un rôle de capitale qu'elle partageait avec La Haye. Toutefois, la Loi fondamen-

tale des Hollandais qui devait valoir pour l'ensemble du pays mécontentait la plupart des bourgeois. Elle assurait en effet au roi les pouvoirs essentiels et n'admettait pas la responsabilité des ministres. Quant aux Etats généraux, ils se composaient de deux chambres. Les membres de la première étaient nommés à vie par le roi, ceux de la seconde l'étaient par les Etats provinciaux, désignés au suffrage censitaire. Selon la Loi fondamentale, les Hollandais disposaient de la moitié des sièges dans cette seconde chambre alors qu'ils étaient moins de deux millions et que les Belges étaient trois millions et demi. Conscientieux, intelligent, soucieux d'assurer le redressement économique de la partie méridionale de son royaume, Guillaume I<sup>er</sup> était bourré de qualités mais il manquait totalement de psychologie.

Son despotisme éclairé à la manière de Joseph II le conduisit à s'enfermer trop souvent dans des attitudes intransigeantes. Les débuts de son règne furent pénibles à Bruxelles. L'industrie et le commerce se trouvaient ébranlés par la perte du marché français et la concurrence des marchandises anglaises. La mévente provoquait le chômage et les salaires baissèrent alors que les mauvaises récoltes entraînaient une hausse du prix du pain. Malgré tout cela, la politique économique de Guillaume I<sup>er</sup> ne tarda pas à produire ses effets.

#### **4.1.37 Une contestable politique mais une réussite économique avérée**

Puisque le royaume avait deux capitales, six à sept-cent fonctionnaires devaient déménager chaque année, et ils pestaient souvent. Mais c'était à Bruxelles que résidait le corps diplomatique parce que la vie à La Haye était beaucoup moins attrayante qu'elle ne l'était dans la capitale belge. Le 15 septembre 1822, par arrêté royal, seul le flamand fut admis dans les écoles, l'administration et la justice des provinces flamandes, et un décret étendit le régime aux arrondissements de Bruxelles et de Louvain. Ces mesures soulevèrent un vaste tollé de l'aristocratie et des classes dirigeantes. Il faut tout de même savoir qu'en réalité, la situation linguistique à Bruxelles ne fut guère modifiée sous le régime hollandais. Le peuple parlait le flamand et comprenait le français, tandis que la noblesse et la bourgeoisie s'exprimaient en français et comprenaient le néerlandais (comme en Flandre d'ailleurs).

Par contre, économiquement parlant, l'amalgame fonctionna nettement mieux. Les économies des deux pays se complétaient presque parfaitement et la Belgique commença à s'industrialiser à grande vitesse, provoquant l'enrichissement de la bourgeoisie. Cela eût pour conséquence de créer une fracture dans la population belge entre une partie des entrepreneurs (que la politique économique de Guillaume I<sup>er</sup>) enrichissait et la population qui rejetait les Hollandais d'une part parce que ceux-ci voulait imposer leur langue à tout le pays, mais d'autre part aussi et surtout parce que le peuple belge, majoritairement catholique, craignait qu'on l'oblige à se convertir au protestantisme,

religion officielle en Hollande.

#### **4.1.38 L'union des opposants et les premiers signes de révoltes**

A tout ce qui vient d'être dit, il faut rajouter le mécontentement des jeunes universitaires libéraux, éduqués et formés sous le régime français et qui devinrent de vigoureux opposants à l'autoritarisme de Guillaume Ier. Leur frustration sautait aux yeux. Comme francophones, ils n'avaient guère de chance de faire carrière dans les organes du pouvoir ou la haute administration. Du côté catholique aussi, il y avait des raisons d'oppositions. Au-delà du rejet du protestantisme, l'Eglise se devait d'être indépendante, elle devait pouvoir se passer de la protection de l'Etat si elle voulait accroître son influence, ou du moins ne pas la perdre. C'était donc la liberté en tout et pour tous qu'on réclamait ici. Libéraux et catholiques avaient, les uns et les autres, leurs sujets de mécontentement, mais ils en avaient beaucoup en commun. Ils voulaient la liberté des langues, la liberté de la presse, l'immovibilité des juges et la responsabilité ministérielle. A quoi bon s'obstiner à lutter séparément quand l'union fait la force ?

L'union des opposants se faisait donc petit à petit ; il ne manquait plus qu'un élément déclencheur pour embraser la population belge mécontente. Le 1er signe de révolte concret eût lieu lors de l'emprisonnement de Louis de Potter, accusé d'avoir critiqué le régime. Lorsqu'on entendit le verdict de la cour, huées et coups de sifflets retentirent dans la salle du palais de Justice, auxquels répondirent les cris de protestation de la foule massée jusque dans les rues adjacentes malgré la pluie torrentielles (cette présence massive fut imputable aux articles polémiques du Belge qui avaient été lus et commentés un peu partout à Bruxelles). En 1829, afin d'éviter qu'une telle situation se reproduise, Guillaume I<sup>er</sup> présenta un projet de loi limitant la liberté de la presse. De Potter, depuis la prison, écrivit en janvier 1830 : « *Si le gouvernement persiste dans sa marche impolitique, s'il continue à humilier, à vexer, à persécuter les Belges, la possibilité d'une séparation entre le Nord et le Midi, qui ne paraît encore qu'une hypothèse, deviendra une réalité, car déjà cette idée germe dans toutes les têtes.* ».

#### **4.1.39 Une révolution inattendue mais assumée**

Le 24 août 1830, alors que des dignitaires du royaume étaient réunis pour fêter le 58ème anniversaire du Roi, des pierres firent voler en éclats les vitres de l'hôtel du grand maréchal de la cour. Un peu partout, des affiches furent apposées : « *Lundi, feu d'artifice ; mardi, illuminations ; mercredi, révolution* ». C'est dans ce climat tendu qu'eût lieu, le 25 août 1830, une représentation à l'Opéra de la Monnaie de la « Muette » de Portici. Bien que les autorités communales savaient la pièce dangereuse – parce qu'elle exaltait

le patriotisme des Napolitains contre l'oppression espagnole – ils n'osèrent pas empêcher sa représentation organisée à l'occasion de l'anniversaire de Guillaume 1er. Jusqu'au soir, tout était calme à la Monnaie, la salle était comble et nerveuse. Elle se déchaîna lorsque l'opéra commence : « *Amour sacré de la patrie, rends-nous l'audace et la fierté ! A mon pays, je dois la vie : il me devra la liberté* ». Pendant ce temps, la place de la Monnaie fut envahie par la foule où dominait la jeunesse munie de cannes. Négligeant le cinquième acte de l'opéra, qui voyait la défaite des Napolitains, une partie des spectateurs quitta la salle et rejoignit les manifestants, se disant que quelque chose devait se passer. L'humeur de la foule et des manifestants était frondeuse plutôt qu'hostile ; une simple charge de la gendarmerie montée aurait suffi à réprimer le désordre naissant. Mais les policiers se laissèrent désarmer, cependant que l'agitation devenait toujours plus menaçante. Des trublions prirent d'assaut les magasins d'armuriers et s'emparèrent de fusils et de cartouches. Durant la nuit, des maisons furent pillées ou incendiées.

Dès le 26 août furent hissées au balcon de l'Hôtel de ville les vieilles couleurs brabançonnaises : noir, jaune et rouge. Un autre drapeau belge fut promené par les rues de la ville aux cris de « *Nous somme Belges, pas de préfecture !* ». Les bourgeois, d'abord favorables aux manifestants, s'alarmèrent de l'allure anarchique prise par le mouvement. Ils s'organisèrent donc spontanément sous l'ordre du baron Emmanuel van der Linden d'Hooghorst. Cette garde bourgeoise se substitua aux incapables fonctionnaires du royaume.

En moins de deux jours, cette garde parvint à grouper huit à dix mille hommes. Ils étouffèrent l'émeute populaire, et l'ordre régna. Mais l'idée ne vint à personne de remettre le pouvoir aux autorités régulières. Les événements de Bruxelles ne tardèrent pas à se répéter dans les provinces wallonnes et flamandes. Mais c'est à Bruxelles que tout se joua.

#### **4.1.40 La naissance de l'Etat belge : l'erreur du roi Guillaume**

Dans la soirée du 28 août 1830, une assemblée de notables se tint à l'hôtel de ville de Bruxelles. Elle décida l'envoi d'une adresse au roi Guillaume I<sup>er</sup>, insistant sur les raisons profondes de l'émeute et l'urgence de larges concessions. Une délégation devait partir la porter à La Haye. Tous les ponts n'étaient donc pas encore rompus. Entre temps, le souverain, outré du comportement des Belges, avait chargé ses deux fils de se rendre immédiatement à Bruxelles avec six mille hommes. Les princes Guillaume et Frédéric avaient installé leur quartier général à Vilvorde. Recevant des délégués bruxellois qu'ils avaient fait chercher, le prince héritier (Guillaume) constata qu'ils arboraient de voyantes cocardes aux couleurs brabançonnaises. L'entrevue se solda par un échec. En renvoyant la députation, le prince annonça qu'il entrerait, le lendemain, à Bruxelles où tous les emblèmes de la révolution devraient avoir disparu. C'était un ultimatum.

Pendant ce temps, à La Haye, se déroulait l'audience accordée par le roi à la délégation belge. Guillaume I<sup>er</sup> se fâcha et exigea la restauration complète de son autorité avant d'envisager une quelconque concession. Il promit toutefois la convocation des États généraux pour le 15 septembre. A Bruxelles, une affiche porta à la connaissance du peuple l'ultimatum du prince Guillaume. Aussitôt, on se mit à fortifier les portes de Laeken, de Schaerbeek et de Louvain. Des chariots remplis de pierraille furent renversés à travers les rues. Des arbres furent abattus pour édifier des barricades. Craignant les conséquences sanglantes de l'entrée des six mille hommes des princes, les notables décidèrent une ultime démarche auprès d'eux. Voyant arriver ces personnalités, le prince Guillaume crut qu'elles venaient lui annoncer la soumission des Bruxellois. Il ne tarda pas déchanter en entendant la description de la situation en ville et les risques évidents d'un carnage. Après avoir réfléchi et n'osant pas recourir à la violence sans avoir reçu un ordre formel de son père, il annonça sa décision d'entrer seul à Bruxelles. Le 1<sup>er</sup> septembre, le prince d'Orange arriva donc devant Bruxelles. Le peuple le regarda passer dans un silence plus redoutable encore que des huées. Partout, les bannières brabançonnnes claquaient au vent. Puis la foule commença à gronder et la première pierre ne tarda pas de voler. Guillaume, à bout des nerfs, galopa dans son palais et convoqua aussitôt les chefs de la garde bourgeoise. Les négociations reprirent alors. Une commission consultative fut nommée et conclut, à l'unanimité, à la nécessité d'une séparation administrative des provinces du nord et du sud, mais toujours sous l'autorité du roi Guillaume I<sup>er</sup>. Le prince Guillaume d'Orange promit de plaider la cause des Belges auprès de son père. Les Belges espéraient une décision royale conforme aux accords conclus avec le prince héritier. Mais Guillaume I<sup>er</sup> ne se laissa pas convaincre. Ce faisant, il se condamnait à couper les derniers ponts que les opposants avaient laissés ouverts.

Pendant qu'à la Haye, Guillaume I<sup>er</sup> croyait gagner du temps en faisant lanterner les États généraux, l'anarchie s'installa dans la capitale belge. Faute d'un gouvernement provisoire, les sections de la garde bourgeoise avaient élu un Comité de salut public. Dans la ville, l'incertitude du lendemain et la misère s'étaient accrues. Le peuple avait faim ; il manquait de pain. Il n'en voulait pas aux bourgeois mais aux Hollandais sur qui il rejetait tous ses malheurs. Le 19 septembre, une foule hurlante envahit l'hôtel de ville, réclamant du pain, du travail et des fusils. Cela fit le jeu du Comité de salut public où l'on dressa la liste d'un pseudo-gouvernement provisoire sans demander l'avis de certains de ceux qui furent désignés. Puis, on apprit la nouvelle de la marche des troupes du prince Frédéric sur Bruxelles. Hooghvorst organisa un corps de troupes destiné à combattre l'armée royale et donna ainsi un caractère régulier, quasi officiel, aux groupes de volontaires.

Les douze milles hommes du prince Frédéric marchèrent sur Bruxelles. Le plan d'attaque était simple : pénétrer simultanément par les portes de Flandre, de Laeken, de Schaerbeek et de Louvain. Les éclaireurs hollandais

furent salués par une grêle de balles. Il leur fallait prendre d'assaut la barricade de pavés, de meubles et de sable derrière laquelle une cinquantaine de volontaires tirait sans relâche. Quand les Hollandais réussirent finalement à s'engouffrer dans la rue Royale, un feu nourri les accueillit. Derrière les volets fermés, des tireurs invisibles les prirent pour cible. L'échec total de deux des quatre colonnes hollandaises (ceux qui attaquèrent par les portes de Laeken et de Flandre) permit bientôt aux insurgés du bas de la ville de courir vers le haut. Par la porte de Halle, des villageois brabançons vinrent renforcer les effectifs et le moral des bourgeois de Bruxelles. La lutte des Bruxellois dura plusieurs jours et finit le 27. À cinq heures du matin, les Belges s'apprêtèrent à prendre le parc Royal d'assaut. Le silence répondit à leurs premières salves. Surpris, ils envoyèrent quelques tirailleurs. Le parc était vide. Entre minuit et trois heures, les Hollandais s'étaient retirés sous la protection d'un épais brouillard, emballant les sabots de leurs chevaux dans de la toile pour éviter tout bruit pouvant trahir leur fuite. La révolution de 1830 avait été gagnée à Bruxelles-capitale mais elle n'aurait pu maintenir les bénéfices de la victoire si le patriotisme n'avait pas gagné les principales villes wallonnes et flamandes : aucun clivage linguistique, donc. Certes, les Orangistes demeurèrent nombreux à Gand et Anvers, mais aussi à Verviers, Tournai et Liège, tandis que Bruges, Alost et Courtrai se révélèrent aussi intégralement révolutionnaires que Namur. Un des premiers actes du gouvernement provisoire, après avoir proclamé l'indépendance de la Belgique, fut de décréter des élections municipales.

#### **4.1.41 Le choix de la monarchie constitutionnelle**

Le 10 novembre, le son des cloches de Sainte-Gudule annonça aux Bruxellois l'ouverture de session du Congrès national, assemblée constituante élue sept jours plus tôt. Le 22 novembre, lors d'un vote sur la forme du gouvernement futur, une écrasante majorité de 174 contre 13 voix votèrent pour la monarchie constitutionnelle représentative sous un chef héréditaire. Pendant qu'à Londres se déroulaient les joutes diplomatiques qui aboutirent à la reconnaissance de la Belgique indépendante et neutre, le Congrès national élaborait avec intelligence la Constitution du jeune État. Il élut le prince Léopold de Saxe-Cobourg, veuf de la princesse héritière britannique, en tant que souverain des Belges. Le 21 juillet 1831, le prince Léopold fit son entrée à Bruxelles et jura d'observer la Constitution et les lois du peuple belge, de maintenir l'indépendance et l'intégrité du territoire, et monta sur le trône. Depuis, le 21 juillet est fêté dans notre pays en commémoration de cet événement.

Le 2 août 1831, le roi Guillaume d'Hollande rompit l'armistice et envahit le pays qu'il avait perdu. Léopold n'évita le désastre qu'en sollicitant l'intervention militaire des puissances qui avaient garanti l'indépendance de la Belgique. Après dix jours de campagne, n'osant affronter les baïonnettes du



corps expéditionnaire français, les Hollandais rebroussèrent chemin. Mais la preuve avait été faite de l'impuissance d'une armée belge plus improvisée qu'organisée.

En 1834 fut créée l'Université libre de Belgique, rebaptisée en 1842 Université libre de Bruxelles ; elle progressa fort rapidement pour dépasser le millier d'étudiants en 1900. En 1846 fut créé le premier parti politique du pays, le mouvement libéral.

## 4.2 Bruxelles, capitale du Royaume de Belgique et capitale de l'Europe

Grâce à l'indépendance acquise en 1830, commence la révolution industrielle et financière belge, déjà amorcée sous le régime hollandais. C'est ainsi que vit le jour en 1835 le premier chemin de fer pour voyageurs du continent (l'Angleterre en possédait déjà quant à elle). Cette première ligne reliait la capitale, Bruxelles, à Malines. L'essor économique fulgurant du jeune royaume de Belgique a pour conséquence que la multiplication de population de Bruxelles et ses environs par huit, passant de 80 000 en 1830 à 625 000 à la fin du 19<sup>e</sup> siècle, avec la multiplication de maisons et d'immeubles de style "éclectique" d'abord, puis, en fin de siècle, "art nouveau" puis "Art déco" au 20<sup>e</sup> siècle. L'édifice imposant de la Bourse de Bruxelles, achevé en 1873, l'immense Palais de justice de Bruxelles, achevé en 1881, des églises comme l'Église royale Sainte-Marie s'inscrivent dans le programme d'embellissement de la ville, avec le voûtement de la Senne et la création des boulevards du centre bordés d'immeubles à appartements de style "hausmanien".

Au 20<sup>e</sup> siècle, le secteur tertiaire prend le relais par de grands chantiers urbains : jonction ferroviaire entre les gares du Nord et du Midi, voies rapides automobiles aux multiples tunnels, nouvelles installations portuaires accessibles aux bateaux de mer de moyen tonnage (des bateaux de mer de petit tonnage étaient déjà accueillis depuis le XVI<sup>e</sup> siècle). Des quartiers de bureaux en style moderniste apparaissent sous l'impulsion de la croissance économique et les premiers immeubles tours se dressent. On modernise l'aéroport qui devient Bruxelles-National situé en Flandre, à quelques kilomètres de la limite nord-est de la ville. La compagnie nationale belge Sabena fondée en 1923, aujourd'hui Brussels Airlines, s'y développe, reliant la ville au monde entier, en concurrence avec les principales compagnies mondiales.

En 1958, l'exposition universelle dote la ville d'un monument original devenu emblématique de Bruxelles, l'Atomium, et elle accueille les institutions européennes qui feront sa renommée dans le monde entier. C'est la cause d'une nouvelle explosion urbanistique dans la partie est de la ville lors de la construction du quartier européen avec le siège de la Commission européenne, le Berlaymont, suivi du siège du Parlement européen. Il en résulte des expropriations qui provoquent des déplacements d'habitants. En même

temps, dans le quartier de la gare du nord proche du centre-ville apparaît un quartier d'affaires et plusieurs tours de bureaux autour d'un nouveau boulevard au nom d'Albert II qui relie le nouveau quartier au centre-ville. Par sa proximité avec le centre historique, ce quartier est dans une situation unique pour un quartier de tours vouées aux affaires et à l'administration, alors que les quartiers similaires d'autres villes sont érigés en périphérie (comme le quartier de la Défense, à Paris), là où des terrains sous-urbanisés sont disponibles. À Bruxelles, par contre, l'ensemble a nécessité de raser des hectares de quartier populaire en pleine ville. En sus de ce développement bureaucratique, dans la commune bruxelloise d'Evere, non loin de l'aéroport de Bruxelles National, s'élève, en 1967, le siège international de l'OTAN, reconstruit en 2012.

Cependant, malgré les expropriations dans quelques secteurs, la population augmente et, au début du 21<sup>e</sup> siècle, elle dépasse 1 100 000 habitants à l'intérieur des limites urbaines. Pour répondre aux exigences d'une telle place forte financière et bureaucratique, Bruxelles développe un réseau de chemin de fer souterrain, le métro, parallèlement à un réseau de tramways roulant en surface, en partie en site protégé, et d'autobus. Cependant, la compagnie nationale des chemins de fer SNCB, modernise son réseau intérieur bruxellois, avec ses dizaines de stations, pour accueillir les prolongements des voies de réseau express régional interconnectées au réseau de métro pour constituer, dans la perspective de l'an 2020, un système propre à accueillir les centaines de milliers de Bruxellois qui préfèrent le transport public en plus des quelques 500 000 migrants quotidiens qui viennent travailler à Bruxelles chaque matin et en repartent chaque soir.

## 4.3 Le Manneken Pis

### 4.3.1 Historique

Voici quelques siècles, il s'agissait d'une des nombreuses fontaines alimentant la ville en eau potable. Un texte datant de 1388 et provenant des archives de Sainte-Gudule signale qu'une statue en pierre dénommée Petit Julien, alimentée par les eaux du Coudenberg, se trouve à l'angle des rues de l'Étuve et du Chêne. Le nom de Manneken Pis apparaît pour la première fois dans un texte de 1451-1452 conservé dans les archives de la ville de Bruxelles. La statue actuelle en bronze mesure 61 cm de haut et a été réalisée à la demande des édiles communaux bruxellois par le sculpteur Jérôme Duquesnoy l'Ancien en 1619. Mise à l'abri pendant le bombardement de la ville par les armées de Louis XIV en août 1695, elle est surmontée par la suite d'un psaume en latin : « *In petra exaltaui me et nunc exaltaui caput meum super inimicos meos* » (« *En pierre j'ai été élevé et maintenant j'élève ma tête au-dessus de mes ennemis* »). La niche en pierre bleue de style rocaille fut ajoutée en 1770.

Auparavant, la statuette reposait sur une colonne de six pieds réalisée par le tailleur de pierres Daniel Raessens. C'est le 1<sup>er</sup> mai 1698, peu après le bombardement, que le prince électeur Maximilien-Emmanuel de Bavière, gouverneur général des Pays-Bas espagnols, lui offre son premier costume couleur bleu de Bavière. Depuis, il en a reçu régulièrement et sa garde-robe en compte à l'heure actuelle près de 800. Ils sont exposés au Musée de la ville de Bruxelles, situé dans la Maison du Roi, sur la Grand-Place. Manneken-Pis a subi au fil des siècles de nombreux actes de vandalisme. C'est en 1745 qu'il fut dérobé pour la première fois par des soldats anglais. Deux ans plus tard, un grenadier français s'en empare au grand désespoir de la population. En guise de réparation, le roi de France Louis XV le dotera d'un costume de marquis. En 1817, Antoine Lycas, galérien gracié, sera marqué publiquement au fer rouge pour avoir fortement endommagé la statuette. L'original a été mis à l'abri dans la Maison du Roi et c'est une copie de 1965 qui est actuellement exposée. Sage précaution car la statuette a subi au cours du XX<sup>e</sup> siècle des tentatives de vols, des mutilations et des enlèvements par des étudiants. Du rang de simple fontaine d'utilité publique, Manneken Pis s'est hissé au rang de figure de légende, mondialement connue. Il est devenu le représentant par excellence de l'humour bruxellois – zwanze – et le symbole de l'esprit de contestation et d'insouciance qui caractérise le peuple de la capitale, mais aussi de l'opposition aux multiples occupations étrangères et au fanatisme. De nos jours encore, il associe régulièrement aux joies et aux peines de la ville.

### 4.3.2 Légendes

On nous rapporte qu'en 1212, une méchante vieille dame, que les Bruxellois appelaient la sorcière, habitait une maison située au coin de l'actuelle rue du Chêne et de la rue de l'Etuve, appelée ainsi car il s'y trouvait déjà, à l'époque, un bain public dénommé étuve. Cette vieille dame était très méchante, sale et loqueteuse, et elle ne sortait qu'à la nuit tombée. Où allait-elle ? Nul ne le sait et personne n'osait la suivre. Qui aurait osé le faire ? Les passants qui la rencontraient rentrant le soir chez eux faisaient un détour pour ne pas se retrouver devant elle. Près de là, il y avait également un bon vieillard fort aimé des Bruxellois qui faisait beaucoup de bien autour de lui, et les enfants le chérissaient. Un jour, un petit garçon qui passait dans la rue de l'Etuve s'arrêta et, sans prendre garde où il se trouvait, se mit à satisfaire un besoin urgent. Malheureusement, il choisit le recoin de la porte de la maison de la méchante vieille dame. La sorcière, entendant un bruit insolite, sortit de sa maison et, apercevant l'enfant qui finissait son soulagement naturel, lui dit plein de colère : « Tu as déshonoré ma maison, tu l'as salie en faisant ce que tu viens de faire. Je te maudis et te condamne à faire ce que tu as fait durant les siècles à venir ». L'enfant devait se transformer en statuette mais ne méritait pas un tel châtiment. Heureusement, à cet instant

précis, le bon vieillard apparut portant une statuette comparable au gamin qu'il mit en place du petit garçon. Ensuite, il prit le pauvre enfant interdit par la main et le conduisit au plus pressé auprès de ses parents. C'est depuis ce temps-là qu'une statuette a toujours fait ce que l'innocent gamin aurait dû faire depuis des siècles sans l'intervention du bon vieillard.

Une autre légende dit qu'il y avait une fois un petit garçon, âgé de 3 à 4 ans, qui était le fils unique d'une famille de bons bourgeois bruxellois. Ses parents le choyaient comme un petit prince. Un jour où il y avait une fête à la Grand-Place de Bruxelles, les parents revêtirent leur petit garçon de ses plus beaux habits pour assister aux divers divertissements donnés par les édiles de la ville et les compagnons des diverses guildes. Il y avait beaucoup de monde dans les environs de la Grand-Place et l'enfant curieux tirait ses parents par-ci, par-là, tant qu'à la fin il fut séparé d'eux. Insouciant, le gamin suivait la foule : il regardait à gauche, à droite, s'amusait énormément pendant que ses parents affolés le cherchaient de tous côtés. La nuit vint et ils ne le trouvèrent pas. Quatre jours se passèrent et le gamin n'était pas encore retrouvé. Toutefois, le père, malgré son inquiétude et espérant que son fils n'avait pas été enlevé, continuait ses recherches dans la ville. Le cinquième jour, arrivé au coin de la rue de l'Etuve et de la rue du Chêne, que vit-il ? Son cher gamin était dans une posture qui ne laissait point de doute sur son besoin naturel. Le père s'empressa auprès de son bambin qu'il prit dans ses bras, l'embrassant sans arrêt, en l'emportant en courant vers sa maman qui parcourait la Grand-Place. En souvenir de cet événement, les parents commandèrent une statue de pierre qu'ils firent élever à l'endroit où le petit garçon s'était arrêté, et de la fontaine, depuis, s'écoule un filet d'eau dans un bassin qui se trouve sous elle. Actuellement, certains jours de fête à Bruxelles, un filet des bières nationales bruxelloises, le lambic ou la gueuze, s'écoulent un filet de la statuette.

On raconte encore que Bruxelles fut bloquée par un ennemi puissant et que le siège de la ville dura plusieurs jours. Les assiégeants, s'apercevant que la ville résistait, allumèrent une mèche avant leur départ pour incendier Bruxelles. La populace, heureuse d'être délivrée de ses ennemis, fêtait sa délivrance. Heureusement, un petit garçon passant rue de l'Etuve et voyant la mèche qui brûlait, et, malgré son âge, comprit le danger qui guettait la ville. Comme il ne savait pas où trouver de l'eau pour l'éteindre, il n'hésita pas une seconde et se mit à arroser le feu qui s'éteignit aussitôt. Des fêtards passant par là virent le héros qui, par son besoin naturel, sauva la ville de Bruxelles. Le fait fut vite rapporté et, en son honneur, les bourgeois élevèrent une statuette reprenant son acte héroïque.

Un autre récit relate que Manneken Pis était le petit prince Godefroid, âgé de cinq ans. Un jour, lorsqu'il marchait en tête d'une procession se rendant avec le clergé au-devant d'une armée de Croisés revenant de Jérusalem, il s'arrêta au coin de la rue de l'Etuve et de la rue du Chêne pour un besoin pressant. Mais le petit Godefroid ne trouva plus sa place dans la proces-

sion, celle-ci ayant continué son parcours et le clergé ne s'étant pas aperçu de son absence. Au bout d'une heure, certains participants de la procession s'aperçurent de l'absence de leur jeune prince à l'endroit où il s'était soulagé. En souvenir de cette trouvaille, on éleva une statuette au coin des rues où Godefroid avait accompli son besoin naturel.

En entendant les quatre premières légendes, certains prétendront que ce n'est pas la bonne, et ils essaieront de vous prouver que la leur est la véritable. Celle-ci raconte qu'un Juif vola un petit bambin à ses parents et l'emporta dans sa maison. Il faut signaler qu'à cette époque, les Juifs étaient considérés comme des gens maudits ; on les éloignait des villes, on les pourchassait et, quand on leur permettait de se fixer, ils devaient habiter un quartier spécial que nous appellerions aujourd'hui ghetto. On les accusait de maintes pratiques superstitieuses et on les imputait de bien des crises. Enfin, ils étaient craints et honnis de toute la populace. On raconte que le Juif voulait tuer le bambin mais, ayant appris qu'il était le fils d'un grand seigneur, il prit peur et, un soir, il conduisit l'enfant au coin de la rue de l'Etuve et de la rue du Chêne, espérant que ses parents l'y trouveraient facilement. Effectivement, ses parents qui poursuivaient d'actives recherches dans les parages de la Grand-Place retrouvèrent leur fils accomplissant son besoin naturel, là où le Juif l'avait déposé. Les parents y élevèrent une fontaine avec une statuette reprenant l'acte de leur cher bambin.

Une autre légende, encore, raconte qu'un jour, un seigneur invita, non sans arrière-pensée, Vindicien, évêque d'Arras, à venir prêcher à Bruxelles. Ne parvenant pas avoir d'héritier, il fit promettre à Vindicien d'intercéder auprès de Dieu. La promesse fut exhaussée car, neuf mois plus tard, l'épouse du seigneur mit au monde un bébé dont la première manifestation fut de soulager un besoin pressant, mais il l'exécuta avec une telle violence qu'il éclaboussa la barbe de Vindicien. Peu de temps après, Vindicien trépassa. La question se posa alors du lieu du baptême et de la personne qui allait s'en charger. L'épouse du seigneur suggéra de faire appel à Gudule, la filleule de Sainte-Gertrude, qui résidait au château de Ham. Flattée de cet honneur, Gudule organisa la cérémonie, bénit le bambin, embrassa l'heureuse maman, salua le père et s'en retourna chez elle. Mais notre seigneur quitta son épouse, séduit par la beauté de Gudule, et se rendit au château de Ham où Gudule l'accueillit sans arrière-pensée. Mais, s'apercevant des intentions perverses de son visiteur, la future sainte, courroucée, déclara pour le punir : « *Votre fils unique ne grandira plus et n'arrêtera plus jamais de pisser !* ».

Le récit de l'ermite et du petit Julien est également célèbre. Au VIII<sup>e</sup> siècle, un gamin haut comme trois pommes se sauva pour regarder Saint Vindicien. Il s'appelait Julien et son père était follement amoureux de Gudule. S'étant perdu et ressentant un besoin pressant, il se soulagea contre la porte de la cellule d'un saint ermite. Celui-ci, entendant un bruit étrange, ouvrit la porte et notre petit Julien fut confronté à un personnage barbu, de haute stature, et fut changé en statue de pierre instantanément, condamné à

poursuivre éternellement son geste impudique. Mais, pour ne pas faire peur aux enfants, certains de nos aïeux changèrent la fin de la légende et racontèrent que le père fit exécuter une statuette ressemblant à son bambin et, lors de la présentation de celle-ci, son petit garçon retrouva la vie et sauta au cou de son père en pleurant à chaudes larmes, promettant de ne plus réitérer son acte.

Une autre histoire, encore, raconte que Godefroid III, duc de Lotharingie, naquit en 1142 peu après la mort de son père Godefroid II. Deux vassaux, Gauthier Berthout et son frère Gérard de Grimbergen, jugèrent le moment propice pour prendre les armes contre leur suzerain au berceau. Lutgarde, la mère du duc, fut contrainte d'appeler à son secours Thierry d'Alsace, comte de Flandre. Le sire de Gaesbeek demanda alors la présence du jeune duc sur le champ de bataille. Les troupes passèrent donc en revue devant le berceau du jeune garçon avant de partir au combat. Le berceau fut suspendu à la branche d'un chêne sur le lieu de la bataille, à Ransbeek. L'armée du marmot fut quatre fois repoussée, mais la cinquième attaque semblait perdue quand, soudain, les combattants furent galvanisés par la vue du duc accomplissant tranquillement le geste resté célèbre. Pour commémorer cette victoire, on éleva une fontaine à Bruxelles près d'un jeune chêne, au coin d'une rue qui en porte depuis le nom. Quant au jeune duc, il grandit et devint Godefroid le Barbu.

D'autres rumeurs relatent qu'au temps des croisades, vivait à Bruxelles le comte de Hove, son épouse et son fils Godefroid. Il était de tradition que les hommes d'armes revenant des croisades s'arrêtent devant la demeure du comte. Celui-ci offrant régulièrement l'hospitalité à ces glorieux combattants, envoya au-devant des troupes son fils, âgé de cinq ans et très débrouillard, pour les accueillir. Mais ce dernier, espiègle dans l'âme, ne cessa d'arroser le cortège. Pour racheter l'affront infligé aux combattants, le comte et sa femme firent élever une statuette expiatoire.

La dernière légende, enfin, raconte que Jean III, duc de Brabant, avait six enfants : ses trois fils moururent en bas âge, mais le petit Godefroid fit pourtant bien parler de lui. Au début du XV<sup>e</sup> siècle, Bruxelles était déchirée entre les partisans de Bloemardine et les adeptes de Jean Ruysbroeck, deux mystiques. Un jour, les adeptes de Bloemardine, défenseurs des plaisirs terrestres, défilaient en cortège. En les voyant, le petit prince manifesta de sa façon, c'est-à-dire en pissant au passage du cortège. Les partisans de Bloemardine le portèrent en triomphe et, naturellement, cela fit scandale. Pour réparer cet acte, le duc offrit au clergé de faire élever, à l'endroit où l'épisode s'était déroulé, une statuette en pierre immortalisant le geste de son fils.

## 4.4 La Grand-Place

La Grand-Place de Bruxelles fut très tôt le centre de la vie de la population bruxelloise. En 1523, les premiers martyrs protestants, Henri Voes et Jean Van Eschen, furent brûlés par l'inquisition espagnole. L'hôtel de ville voit le jour entre 1402 et 1455. Il reste à ce jour le seul témoin architectural de la place du Moyen-âge. L'architecte original en est probablement Jacob Van Thienen. L'aile de droite, dont le jeune Charles le Téméraire posa la première pierre en 1444, est l'œuvre de Guillaume de Voghel. La tour de style gothique, haute de 96 mètres, est due à l'architecte Jan Van Ruysbroek. A son sommet se trouve une statue de Saint-Michel, patron de Bruxelles, terrassant un dragon. Il est à noter l'asymétrie de l'hôtel de ville. En effet, la tour ne se trouve pas exactement au milieu de l'édifice, et la partie gauche et celle de droite ne sont pas exactement identiques (bien qu'elles les paraissent au premier regard). Une vieille légende connue des Bruxellois veut que l'architecte qui a conçu le bâtiment se soit suicidé en se jetant de son sommet après s'être rendu compte de cette erreur. Pour Paul de Saint-Hilaire, cette asymétrie est à relier à l'omniprésent symbolisme alchimique de la Grand-Place. La partie gauche de l'hôtel de ville compte douze arches – beffroi compris – représentant l'alchimie humide en douze étapes, tandis que la partie de droite compte sept arches – beffroi compris – célébrant la nouvelle alchimie sèche, en sept étapes. Le chiffre sept est d'ailleurs largement représenté dans l'architecture de la Grand-Place. La Maison du Roi, pour sa part, a vu le jour en 1536 pour servir de lieu de résidence des souverains espagnols. Remaniée en 1873, elle abrite désormais le musée de la ville : peinture du 16ème siècle, tapisseries et costumes du Manneken Pis s'y retrouvent.

Le 13 août 1695, l'ensemble des maisons en bois de la Grand-Place sont détruites lors du bombardement français du maréchal de Villeroy. Seuls quelques murs en pierre et l'hôtel de ville, pourtant visé, subsistent. Pour la reconstruction, appel est fait aux corporations qui établissent de splendides bâtiments brillamment décorés. De droite à gauche, et orienté vers l'ouest,, notons : le Roi d'Espagne (boulangers), la Brouette (graisniers), le Sac (ébénistes), la Louve (archers), le Cornet (bateliers), le Renard (merciers), l'Étoile, le Cygne, l'Arbre d'Or (brasseurs – elle est aujourd'hui aménagée en Musée de la Brasserie), la Rose, le Mont Thabor, Alseberg, la Maisons des Ducs de Brabants (parmi lesquelles, la Renommée, l'Ermitage, la Fortune, le Moulin à Vent, le Pot d'Étain – charpentiers et charrons, la Colline – sculpteurs, maçons, tailleurs de pierre et ardoisiers, et la Bourse), le Cerf-volant, Joseph et Anne, l'Ange, la Chaloupe d'Or (tailleurs), le Pigeon (peintres), le Marchand d'Or, le Heaume, le Paon, le Samaritain et le Chêne, Sainte-Barbe et l'Âne. En 1998, la Grand-Place de Bruxelles fait son apparition au patrimoine mondial de l'Humanité de l'Unesco.

## 4.5 Les communes

La région de Bruxelles-Capitale se compose aujourd'hui de 19 communes : Anderlecht, Auderghem, Berchem-Sainte-Agathe, Bruxelles-Ville, Etterbeek, Evere, Forest, Ganshoren, Ixelles, Jette, Koekelberg, Molenbeek-Saint-Jean, Saint-Gilles, Saint-Josse-ten-Noode, Schaerbeek, Uccle, Watermael-Boitsfort, Woluwé-Saint-Lambert et Woluwé-Saint-Pierre.



## Chapitre 5

# Les chants sacrés

Un certain nombre de chants doivent impérativement être connus par cœur. C'est ce que l'on appelle souvent les chants sacrés. Il s'agit de tous les chants de régionales, que les impétrants apprendront auprès des membres de ces régionales. Les paroles des autres chants sacrés sont reprises ci-dessous.

### 5.1 Gaudeamus

Gaudeamus igitur, juvenes dum sumus (bis)  
Post jucundam juventutem,  
Post molestam senectutem,  
Nos habebit humus (bis).

Ubi sunt qui ante nos in mundo fuere (bis)  
Vadite ad superos  
Transite ad inferos  
Ubi jam fuere? (bis)

Vita nostra brevis est et brevi finietur (bis)  
Venit mors velociter  
Rapit nos atrociter  
Nemini parcetur (bis)

Vivat academia! Vivant professores! (bis)  
Vivat membrum quodlibet!  
Vivant membra quaelibet!  
Semper sint in flore! (bis)

Vivant omnes virgines, faciles, formosae! (bis)  
Vivant et mulieres  
Tenere, amabiles,

Bonae laboriosae ! (bis)

Vivat et respublica et qui illam regit ! (bis)

Vivat nostra civitas

Maecenatum caritas

Quae nos hic protegit. (bis)

Pereat tristitia, pereant osores ! (bis)

Pereat diabolus

Patriae maledictus

Atque irrisores (bis)

## 5.2 Brabançonne

Noble Belgique, Ô mère chérie,

A toi nos cœurs, à toi nos bras,

A toi notre sang, Ô patrie.

Nous le jurons tous : tu vivras !

Tu vivras toujours grande et belle

Et ton invincible unité

Aura pour devise immortelle :

Le Roi, la Loi, la Liberté

Le Roi, la Loi, la Liberté (bis)

## 5.3 Les Calottins de l'Université

Aux jours de fièvre et d'émeutes et d'orages,  
Quand les meneurs font marcher les pantins,

Des cris de guerre éclatent avec rage :

"Bas la calotte et mort aux Calottins !"

Or nous avons ramassé dans la boue

Ce sobriquet par la haine inventé

Dont on voudrait nous flageller la joue,

Nous, Calottins de l'Université. (bis)

Et nous irons puisqu'on nous y convie

Dans le champ clos et nous y resterons

Toujours luttant, s'il le faut pour la vie

Jusqu'au dernier où nous triompherons.

Appel est fait à toute âme vaillante,

L'heure est propice au courage indompté

Nous descendrons dans l'arène sanglante,  
Nous, Calottins de l'Université. (bis)

Nous volerons sans trêve ni relâche,  
Tête baissée à tous les bons combats  
Et dans nos rangs nul ne sera ni lâche,  
Ni renégat, ni Pierre, ni Judas.  
Qu'à nous voir tous au fort de la mêlée,  
Toujours debout, l'on dise avec fierté :  
"Elle est là-bas la phalange indomptée  
Des Calottins de l'Université." (bis)

Le jour viendra et l'aurore en est faite  
Où du combat nous sortirons vainqueurs.  
En attendant, jamais une défaite,  
Nous le jurons, n'amollira nos cœurs.  
Ne connaissant ni peur ni défaillance,  
Tout comme Dieu garde l'éternité,  
Ils ont pour eux l'éternelle espérance,  
Les Calottins de l'Université. (bis)

## 5.4 Le Chant des Wallons

N.B. : Ce chant doit être connu des Bruxellois car c'est l'hymne de la Fédé. Il a subi des transformations après le Wallen buiten! Les Bruxellois n'ont jamais repris ces modifications, jugées trop wallingantes. Le texte ci-dessous est donc l'original du chant.

Que jusque tout au bord  
L'on remplisse nos verres.  
Qu'on les remplisse encore  
De la même manière  
Car nous sommes les plus forts  
Buveurs de blonde bière

**Ref. : Car nous restons  
De gais wallons  
Dignes de nos aïeux (Nom de Dieu)  
Car nous sommes comme eux (Nom de Dieu)  
Disciples de Bacchus et du roi Gambrinus.**

Nous ne craignons pas ceux  
Qui dans la nuit nous guettent :

Les pandores affreux (Les flamands et les gueux)

A la taille d'athlète,  
Ni même que les cieux  
Nous tombent sur la tête.

Nous assistons aux cours  
Parfois avec courage.  
Nous bloquons certains jours  
Sans trop de surmenage  
Mais nous buvons toujours

Avec la même rage.  
Et quand nous fermerons l'œil  
Au soir de la bataille,  
Pour fêter notre deuil  
Qu'on fasse une guindaille  
Et pour notre cercueil  
Qu'on prenne une futaille.

Et quand nous paraîtrons  
Devant le grand Saint-Pierre,  
Sans peur nous lui dirons :  
"Autrefois sur la terre,  
Grand Saint, nous n'aimions que  
Les femmes et la bière"